

LE BULLETIN

N°13

JUIN 2025



PAGE 16
**NOUVEAU !
REJOIGNEZ
INTRAMUROS**

PAGE 8

REVITALISATION

PROJET DE CENTRE BOURG



PAGE 10

ASSAINISSEMENT

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION



PAGE 12

AMÉNAGEMENT

ETUDE GLOBAL





NAISSANCES

- // 26 novembre 2024 – Elih-Aël VOISIN
- // 21 décembre 2024 – Raphaël LE GARREC
- // 01 janvier 2025 – Ysia MACQ TORTA
- // 09 janvier 2025 – Maïwen MONNIER
- // 06 février 2025 – Elio DRUSSY
- // 11 avril 2025 – Lou DELACROIX
- // 27 avril 2025 – Louison VERMESSE

DÉCÈS

- // 20 décembre 2024 – Joseph DUPIN
- // 28 mars 2025 – Christian MESSAGER
- // 17 avril 2025 – Jean-Claude LORIN

PACS

- // 09 novembre 2024 – Aurélie MICHELIS & Gurwan GALIPOT
- // 29 novembre 2024 – Rozenn LE VOYER & Félix SERRANO SOSAYA



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- // ROGER Paul-Pierrick, 22 La Haute Touche : Clôture avec lames en claire-voie, portail 2 battants en déport.
- // Commune de Saint-Médard-sur-Ille, 4 Rue du Chêne : Clôture et portails
- // VALETTE Emmanuel, 14 Rue Belle Épine du Mas : Palissade et pergola bois en limite séparative.
- // DRUSSY Aurélien, 9 La Huètrie : Abattage d'arbre mort.
- // BROUSTÉ Isabelle, 7 Beauregard : Panneaux photovoltaïques.
- // BOUGET Denis, Heuzé : Exhaussement du sol.
- // MANCEL Jimmy, 1 La Tillarderie : Installation d'un tunnel pour stockage.
- // GAEC HAREL, 12 Montgermont : Pose d'une centrale photovoltaïque en surimposition sur couverture.
- // ROLLAND Riwal, 4 La Tremblaie : Changement des menuiseries et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre.
- // WYCKENS Emmanuel, 8 La Bruyère : Pose d'une fenêtre de toit sur dépendance.
- // LAYAIT Olivier & PETIT Catherine, 11 Résidence des Genêts : Installation de 8 panneaux photovoltaïques noirs antireflets en surimposition à la toiture sud-ouest
- // PONSORT Jean-Luc, 18 La Haute Touche : Pose de deux vélux façades nord et sud, réfection de toiture.
- // TOURNEAUX Thierry, 3 Bellevue : Ravalement de façades, création d'une ouverture en façade sud, isolation extérieure.
- // GONCALVES Sébastien, 2 Chemin du Puits Neuf : Création d'une clôture en lames ajourées.
- // PERRUSSEL François, 2 Les Hautes Bergères : Changement des menuiseries extérieures en PVC gris, ravalement de façades en crépi.
- // GAUTIER Justine, 7 Résidence des Genêts : Extension sur pilotis d'une maison individuelle.

// TRUET Jérôme, 8 La Garenne : Installation d'un mobil-home pendant les travaux de rénovation.

// LEGAVRE Alexandre, 1 La Masse : Pose de 6 panneaux photovoltaïques sur hangar.

// THÉBAULT Marcel, Les Préaux : Construction d'un préau avec poteaux bois et couverture bac acier bleu.

// GÉRÉEC Yann, 23 La Haute Touche : Changement de la toiture pour une toiture en bardeaux de châtaignier.

// EARL REPESSE, Les Brulais : Abattage d'arbres.

// SAMSON, Les Quatre Chemins : Exhaussement de terrain.

// GÉRÉEC Yann, 23 La Haute Touche : Création d'une porte de service, d'une fenêtre et de deux lucarnes. Changement de 2 fenêtres et d'une porte existantes.

// RAULT Lison, 1 Bellevue : Installation de 2 tiny houses pendant les travaux de rénovation d'habitation.

// GIBET Jean-Yves, 14 La Haute Touche : Pose d'un portail et d'un portillon en alu gris anthracite.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- // CHADEAU Laurie & DERBRÉE Sylvain, 20 bis La Haute Touche : Changement de destination d'une grange en habitation
- // BERGEAULT Maurin, 6 Allée des Noës Ruette : Construction d'une maison individuelle
- // VIDELOT Philippe, 10 Allée des Noës Ruette : Construction d'une maison individuelle
- // GAEC DE PATIENCE, Patience : Extension du bâtiment engrangement sur TRAC
- // AXILAIS Loïc, 23 Rue des Écoles : Pose d'une serre de loisir
- // MOUTEL Martine, Brin : Reconstruction d'une maison d'habitation après sinistre
- // JOSSE Catherine, 8 Allée Cozdour : Construction d'une maison individuelle
- // Commune de Saint-Médard-sur-Ille, Le Champ Suzain : Construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées de la commune
- // LE BAIL Youen, 6 Allée Cozdour : Construction d'une maison individuelle



ÉDITO



Chères médardaises, chers médardais,

Le temps passe rapidement, et à l'aube d'une nouvelle élection municipale, en mars 2026, il est important pour moi de prendre un instant pour faire un bilan de notre action commune.

Ces dernières années ont été marquées par de nombreux projets et réalisations qui ont enrichi notre commune. Certains de ces projets sont structurants et dessinent l'avenir, d'autres sont plus modestes, souvent discrets, mais tout aussi essentiels : **des actions du quotidien**, visibles ou non, qui améliorent concrètement la vie de chacun.

Nous avons agi avec les élus pour **lancer des initiatives** : rénovation de nos infrastructures, création d'un programme de voirie, sécurisation et aménagement du territoire communal, amélioration du cadre de vie, soutien aux acteurs du territoire (associations, commerçants, artisans et agriculteurs), implication des jeunes, tarification sociale de la cantine, des actions pour l'environnement, accompagnement du vieillissement et création d'activités pour rompre l'isolement, développement d'une offre pour la petite enfance, renforcement de la solidarité, communiquer et partager davantage... Autant d'actions qui témoignent de notre volonté de moderniser notre village tout **en préservant son âme et sa qualité de vie**.

Durant ce mandat, nous avons fait face à des défis majeurs (Covid-19, répercussions économiques de la guerre en Ukraine, etc.) mais nous avons fait le choix de garder le cap, de continuer à agir et à investir pour l'avenir. Nous avons voulu **maintenir un dialogue constant** avec vous, habitants, en multipliant les réunions de quartier, les réunions publiques, les temps d'échanges et de concertation. Ces moments de proximité ont été pour nous une véritable source de motivation et d'inspiration. Grâce à votre confiance, votre soutien et votre implication, nous avons su, ensemble, nous adapter et avancer pour préparer notre commune aux enjeux de demain.

Parmi les projets majeurs que nous porterons lors de la campagne électorale, il y a la **construction de la boulangerie**, une initiative essentielle pour retrouver un service vital au cœur de notre village. Il y a aussi la **sécurisation de la zone de la Ratulais-La Croix de Brin**, pour assurer la sécurité des habitants et des usagers de la route. Ces projets ne sont que des exemples de notre détermination à préserver et améliorer ce qui fait la richesse de notre territoire.

En parallèle, nous devons continuer à nous adapter aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui s'imposent dans notre quotidien. Les prochaines élections seront une occasion de vous écouter, de recueillir vos idées et de mettre en place une **vision commune** pour l'avenir de notre joli village.

Je tiens à vous remercier une fois encore pour votre confiance et votre soutien indéfectible. Le bilan de notre action collective est celui de tous, et je suis profondément **honoré de pouvoir compter sur les élus** qui m'accompagnent depuis plusieurs années. Soyez assurés que, ma priorité reste toujours la même : servir notre commune, avec transparence, dévouement, efficacité et respect.

Je vous invite à rester plus que jamais impliqués dans la vie de notre village. **Votre participation est essentielle** pour garantir que les décisions prises demain soient les meilleures pour Saint-Médard-sur-Ille.

Vous découvrirez dans ce bulletin (le dernier sous cette forme avant le début de la campagne électorale, le 1er septembre 2025) une présentation des projets qui vont se concrétiser après six années de travail collectif.

Bonne lecture à toutes et à tous. En attendant nos prochains échanges, je vous souhaite un très bel été, riche en rencontres, en partages... et en projets !

À très bientôt.

Noël BOURNONVILLE
Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

4.	CONSEIL MUNICIPAL Procès Verbaux	16.	VOIRIE Les projets	20.	CULTURE CCAS et St Médard d'Antan
6.	FINANCES Budget 2025	16.	COMMUNICATION Application mobile	21.	ASSOCIATIONS Vie Associative
8.	PROJET Revitalisation	17.	SOLIDARITÉ St Médard d'Antan	26.	EXPRESSIONS Mot de la Minorité
10.	ASSAINISSEMENT Nouvelle station d'épuration	18.	SCOLARITÉ Activités et cantine	18.	VAL D'ILLE AUBIGNÉ PLUi
12.	AMÉNAGEMENT Etude global et cimetière	19.	JEUNESSE Centre de loisirs et CMJ	27.	HISTOIRE



PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal depuis le dernier bulletin. L'ensemble des comptes-rendus est à retrouver sur le site de la commune ou affiché en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2024

// RÈGLEMENT DU RÉSEAU DES MéDIATHÈQUES. Le conseil a approuvé à l'unanimité le règlement de fonctionnement du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné, validé en mai 2024 par la communauté de communes. Ce règlement vient clarifier les rôles et engagements de chacun.

// SPANC. (Assainissement non collectif) Le rapport 2023 du SPANC a été présenté pour information, conformément aux obligations légales. Le conseil en a pris acte à l'unanimité.

// ASSAINISSEMENT. À partir du 1er janvier 2025, la SPL Eau du Bassin Rennais assurera le recouvrement des redevances d'assainissement pour la commune. Le conseil a approuvé à l'unanimité la convention précisant les modalités et rémunérations de ce partenariat.

// AMORTISSEMENTS. Le conseil a voté à l'unanimité l'amortissement de deux équipements : Travaux de branchement (2017) sur 5 ans Système de télésurveillance (2024) sur 10 ans.

// BUDGET ASSAINISSEMENT. Pour intégrer les amortissements non prévus initialement, une décision modificative a été votée à l'unanimité.

// INFORMATIONS DIVERSES :

- Le dispositif SERENE, permettant un diagnostic énergétique, inclura aussi la bibliothèque, en complément de l'école.
- En urbanisme, la commune a engagé une procédure pour remise en état d'un terrain aménagé illégalement. Le Maire a déposé plainte suite à des menaces reçues lors d'un entretien avec le propriétaire. Une

amende journalière sera proposée lors d'une prochaine commission.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2024

// TARIFS ASSAINISSEMENT 2025. Le conseil a voté à l'unanimité une actualisation des tarifs :

- Abonnement : 40 €
- Consommation : 1,95 €/m³ (contre 1,85 € précédemment)
- Taxe de raccordement : 5 000 €

// NOUVELLE STATION D'ÉPURATION. Le conseil a validé à l'unanimité le rapport de la phase PRO présenté par le maître d'œuvre pour la nouvelle station d'épuration (1 200 EH, filière boues activées) et a autorisé la poursuite du projet.

// DÉPÔTS SAUVAGES. Face à la multiplication des incivilités, le conseil a décidé à l'unanimité de mettre en place une amende administrative :

- 300 € pour dépôt près d'un point de collecte
- 1 000 € (ou 2 500 € pour déchets dangereux) pour dépôt dans la nature
- Amendes doublées en cas de récidive

// TRAVAUX ILLÉGAUX. Des travaux de terrassement illégaux ont été constatés dans la zone agricole des Préaux. Le conseil a décidé à l'unanimité :

- De mettre en demeure le propriétaire de remettre le terrain en état sous 3 mois
- De fixer une astreinte de 150 € par jour, dans la limite de 25 000 €, au-delà de ce délai
- D'autoriser le maire à appliquer et suivre cette procédure

// FGDON. Le conseil a renouvelé à l'unanimité la convention avec la FGDON 35 (lutte contre les nuisibles, accompagnement technique, formations), pour un montant annuel de 185 €.

// CHEMIN COMMUNAL - CHANTELOUP

Le conseil a validé à l'unanimité un projet de régularisation suite à l'occupation sans autorisation d'un chemin communal.

- Vente de la portion occupée au riverain (à ses frais)
- Acquisition par la commune d'un terrain pour un contournement
- Création d'un nouveau tracé, aux frais du riverain

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2025

// ZAC. Le compte-rendu d'activité à la collectivité (CRACL) a été présenté par les représentants du concessionnaire « Terre et Toit ». Le conseil a approuvé à l'unanimité le document.

// OUVERTURE DES CRÉDITS 2025.

Pour garantir la continuité des dépenses d'investissement en attendant l'adoption du budget, une ouverture anticipée de crédits a été votée. Le conseil a approuvé à la majorité : 14 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. Moire).

// COTISATION À L'ACSE 175. Le conseil a voté à l'unanimité une cotisation de 262,40 € à l'association d'insertion ACSE 175, structure d'accompagnement vers l'emploi mobilisée régulièrement par la commune.

// INFORMATIONS DIVERSES :

- Nouveaux commerces ambulants : Lundi : Lewena Crêpier / Mardi : spécialités du Nord – La Cabane du Ch'ti
- Reconversion de l'ancienne boulangerie : Le projet de crèche a été abandonné, un nouveau porteur de projet travaille sur l'installation d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) pour 4 professionnelles.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2025

// ADHÉSION À L'ASSOCIATION SCA. (Service Commun d'Achats) Le conseil a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la commune à cette centrale de référencement, qui permet de bénéficier de tarifs négociés dans divers domaines (alimentation, hygiène, bureautique, etc.).

// PROJET IMMOBILIER CENTRE-BOURG. Un projet de renouvellement urbain a été présenté, incluant 2 cellules commerciales (coiffure et boulangerie) et des logements T2/T3 avec priorité d'attribution aux personnes âgées pour le RDC. Après échanges et débat, le conseil a approuvé le projet à la majorité : 2 voix POUR, 3 voix CONTRE (M. Moire, M. Vitel, Mme Guillemaut), avec les conditions suivantes : Rencontre avec les riverains avant dépôt du permis / Étude des raccordements à l'assainissement pour les maisons voisines / Priorité aux personnes âgées pour les logements / Garantie communale sur les loyers des cellules commerciales pendant 20 ans

// ASSAINISSEMENT. Le conseil a approuvé à l'unanimité la convention avec le Département (via Labocea) pour l'accompagnement technique des ouvrages d'assainissement collectif. Coût : 569,39 € / an.

// TEMPS DE TRAVAIL. Approuvé à l'unanimité, le temps de travail de l'agent du patrimoine (bibliothécaire) passe de 21,2/35e à 22/35e suite à l'évolution du poste.

// FONDATION DU PATRIMOINE. Le conseil a décidé à l'unanimité d'adhérer à cette structure d'accompagnement pour la restauration du patrimoine communal, notamment en lien avec le projet sur l'église. Cotisation : 200 €

// FAMILLES RURALES. Le conseil a approuvé à l'unanimité la reconduction de la convention permettant aux enfants mèdardais d'être accueillis au centre de loisirs d'Andouillé-Neuville durant l'été. Participation communale inchangée : 17 € par jour et par enfant.

// AMORTISSEMENT DE BIENS. Le conseil a approuvé à l'unanimité l'amortissement des biens suivants : Camion communal (12 962,40 €) sur 5 ans et ordinateur mairie (1 614,00 €) sur 2 ans

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2025

// INDEMNITÉS DES ÉLUS. Conformément à la loi, les indemnités perçues en 2024 par les membres du conseil ont été présentées.

// MINI-CAMPS D'ÉTÉ 2025. Deux séjours pour les enfants sont prévus en juillet. Le conseil a validé à l'unanimité les tarifs selon le quotient familial .

// ÉGLISE. Le conseil a décidé à l'unanimité de solliciter une subvention du Conseil départemental (40 % du montant, soit 1 760 € sur une étude de 4 400 € HT).

// STATION D'ÉPURATION. Une subvention de 378 500 € a été demandée à l'Agence de l'eau pour le financement du projet. Vote à l'unanimité.

// COMPTES 2024. Le conseil a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2024 pour, le budget principal, le budget assainissement, le budget ZAC, le budget SPIC (photovoltaïque).

// AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024. Le conseil a validé à l'unanimité les propositions d'affectation des excédents et déficits pour chaque budget (principal, assainissement, ZAC, SPIC).

// REMBOURSEMENT DES CHARGES. Le conseil a approuvé à l'unanimité le remboursement à la commune des charges de personnel supportées pour les budgets annexes (11 201,94 € au total).

// TAUX D'IMPOSITION 2025. Le maintien des taux d'imposition communaux a été voté à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2025. Le budget principal 2025 a été approuvé à la majorité : 12 voix POUR, 3 voix CONTRE

(M. Moire, M. Vitel, Mme Guillemaut) Les budgets annexes (assainissement, ZAC, SPIC) ont été adoptés à l'unanimité.

// APPLICATION MOBILE. Le conseil a validé à l'unanimité la mise en place de l'application mobile Intramuros.

// CIMETIÈRE. Le projet de végétalisation et d'aménagement a été approuvé à la majorité : 12 voix POUR, 3 voix CONTRE (M. Moire, M. Vitel, Mme Guillemaut).

// COMICE AGRICOLE. Comme les années précédentes, le conseil a accordé à l'unanimité une subvention de 640 € (0,47 €/habitant) pour l'organisation du comice agricole 2026.

// ASSOCIATIONS. Le conseil a voté l'attribution de 8 050 € de subvention à 13 associations.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025

// RASED. Suite à la réorganisation du secteur RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), la commune est désormais rattachée au secteur de Saint-Aubin d'Aubigné (au lieu de Saint-Aubin du Cormier). Le conseil a approuvé à l'unanimité la nouvelle convention avec ce secteur.

// TABLEAU DES EFFECTIFS. Pour faire face à l'augmentation de l'activité des services techniques, le poste d'un agent passe de 31/35e à temps complet (35/35e). Le conseil a approuvé à l'unanimité cette modification, effective au 1er mai 2025.

// CRÉATION D'EMPLOIS. Le conseil a décidé, à l'unanimité de créer trois emplois non permanents pour l'année 2025 :

- 2 postes d'adjoint d'animation pour le centre de loisirs pendant les vacances scolaires
- 1 poste d'adjoint technique pour renforcer ponctuellement l'équipe technique

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

Retour en chiffres sur les principales dépenses réalisées en 2024. Au total, 201 703 € d'investissements ont été réalisés au cours de l'année.

BÂTIMENTS



RÉALISÉ 40 882 €

Travaux atelier, Bibliothèque, salle des sports et mairie, etc

VOIRIE



RÉALISÉ 94 161 €

Réfection de route, signalisation et nouveaux arrêts de bus, etc

DIVERS MATERIELS



RÉALISÉ 30 206 €

Camion services techniques, alarmes, monte charge cantine, éclairage, etc

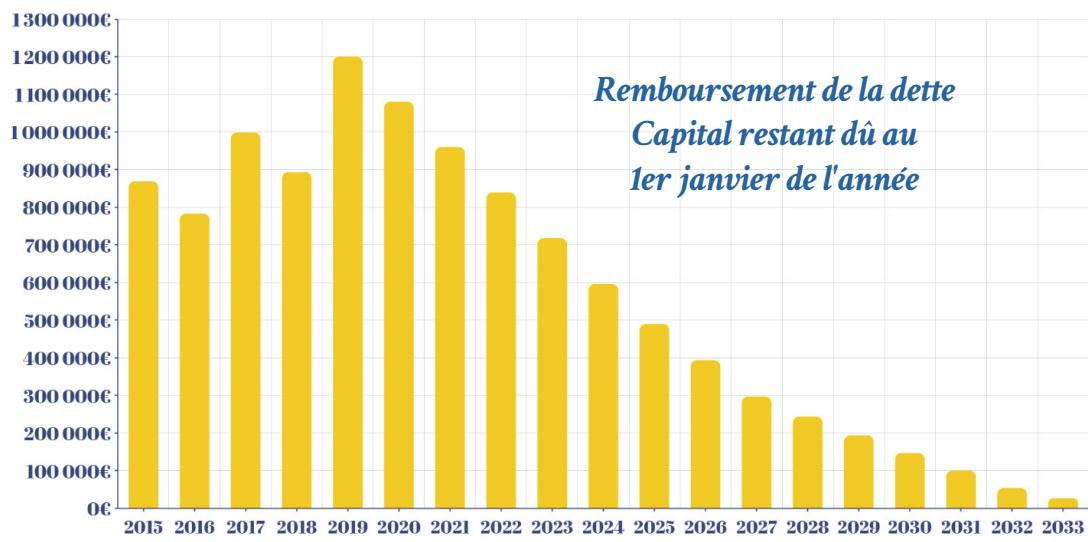
EGLISE ET CIMETIÈRE



RÉALISÉ 10 986 €

Consolidation de la toiture de l'église, columbarium et ossuaire

DETTE ET INVESTISSEMENT



*Remboursement de la dette
Capital restant dû au
1er janvier de l'année*



*Historique des
investissements depuis
l'année 2016*

Durant ces cinq dernières années, nous avons dû faire face aux problèmes liés à la pandémie et à une crise énergétique majeure.

Une gestion prudente nous a permis de faire face, tout en nous **désendettant** de façon significative (600 000 €) et en continuant de réaliser des investissements nécessaires et raisonnables (Exemple : 190 000 € réalisés en réfection et 64 000 € en réparation de routes depuis 2020 – 95 000 € programmés en 2025).

Ce désendettement nous permet ainsi **d'autofinancer nos projets**, tout en offrant à la commune la **capacité d'emprunter à nouveau** et d'enviser des projets structurants.

BUDGET PRIMITIF 2025

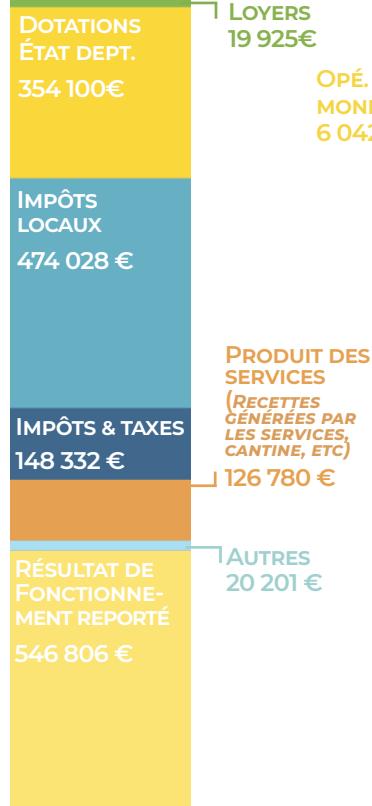
SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 690 698 €

DÉPENSES



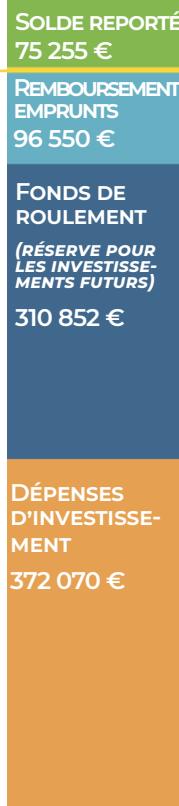
RECETTES



SECTION D'INVESTISSEMENT

860 770 €

DÉPENSES



RECETTES



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RETENUS POUR 2025

BÂTIMENT 54 430 €



- ▶ Clôture des services techniques
- ▶ Carport à la salle des sports
- ▶ Eglise : frais d'étude et Sondeage charpente

VOIRIE 123 270 €



- ▶ Réfection de route à neuf
- ▶ Réparations diverses
- ▶ Signalisations
- ▶ Point d'apport volontaires

GROUPE SCOLAIRE 56 178 €



- ▶ Rénovation de la Toiture
- ▶ Végétalisation de la cour
- ▶ Éclairage extérieur
- ▶ Rafraîchissement du réfectoire.

SÉCURITÉ 18 000€



- ▶ Achat terrain à Beauregard, étude d'installation d'arrêt de car et poche incendie.

CIMETIÈRE 33 800 €



- ▶ Végétalisation des allées pour améliorer le cadre et l'entretien
- ▶ Aménagement et mobilier (bancs et signalétique)

AMÉNAGEMENT DU BOURG 72 000 €



- ▶ Acquisition foncière
- ▶ Frais d'étude

Au total, ce sont 372 070 € d'investissements qui sont prévus en 2025.



PROJET

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG : UN PROJET POUR L'AVENIR

Cinq logements pour seniors, six logements sociaux, deux cellules commerciales : le projet de revitalisation du centre-bourg apportera au cœur du bourg une nouvelle dynamique. Pensé pour répondre aux besoins actuels et futurs, il répond aux enjeux du vieillissement, renforce la mixité sociale et garantit la présence de services de proximité essentiels.



L'EMPLACEMENT DU PROJET

Situé entre la rue de Brou et la rue des Écoles, le projet s'implante sur un terrain jusque-là inoccupé, en lien direct avec le parking de l'épicerie. Lancé dès 2019 à l'initiative des élus du premier mandat de Noël BOURNONVILLE, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne, il s'est poursuivi activement durant ce mandat.

Après l'acquisition du site par la municipalité en 2025, pour un montant de 57 000 €, cette initiative ambitieuse entend répondre aux enjeux démographiques, sociaux et économiques auxquels notre commune est aujourd'hui confrontée.

LA COMPOSITION DU PROJET



5 LOGEMENTS AU REZ-DE-CHAUSSEE À DESTINATION PRIOTIAIRE DES SENIORS.

Soumis à conditions de ressources, ces appartements, d'une superficie comprise entre 55 et 67 m² (T3 et T2), seront spécialement conçus pour répondre aux besoins des personnes âgées ou à mobilité réduite : accessibilité, confort et sécurité. Ce projet a été **élaboré en concertation** avec le CCAS, la commission sociale et l'Assemblée des sages, afin de garantir une réponse adaptée aux attentes de nos aînés. Une liste de seniors mèdardais, attachés à la commune et volontaires pour s'y installer, est actuellement en cours de constitution et à déjà quelques intéressés.



6 LOGEMENTS SOCIAUX POUR LES FAMILLES MODESTES

Dans une volonté d'offrir un habitat diversifié, le projet prévoit la construction de six logements sociaux à l'étage, allant de 45 à 67 m². Ils comprendront un T1 et cinq T3, afin d'accueillir aussi bien des personnes seules que des familles. Attribués sous conditions de ressources, ces logements permettront à chacun de vivre au cœur du village à un loyer abordable.



2 CELLULES COMMERCIALES DONT UNE BOULANGERIE

L'installation de deux cellules commerciales dans le cadre du projet répond à une double ambition : redynamiser l'offre de services de proximité et favoriser l'activité économique locale. Si l'une de ces cellules est destinée en priorité à accueillir une boulangerie, l'autre pourra accueillir un commerce ou un service complémentaire, tel qu'un **SAISON DE COIFFURE**. Le choix de la boulangerie, s'appuie sur les résultats quasi unanimes de l'enquête sur les commerces attendus à laquelle vous avez pu participer. Dans la perspective de la **croissance démographique** à venir (notamment avec la ZAC de la Croisée des Chemins), la création de cette cellule répond donc à une logique d'anticipation et de réalisation progressive d'un écosystème de vie locale durable. Avec ce local neuf et dont nous maîtrisons l'avancé (contrairement à l'ancien bâtiment), elle permettra également de faciliter **l'émergence d'un porteur de projet**, en lien avec nos partenaires (CCI, chambre des métiers, aides publiques, etc.). La municipalité souhaite ainsi redonner toute sa place à un commerce de première nécessité, vecteur de lien social et de dynamisme local. **Parce qu'il ne suffit pas de souhaiter une boulangerie**, mais qu'il faut créer les conditions de son installation pérenne, ce choix s'inscrit dans une stratégie globale, réaliste et ambitieuse.

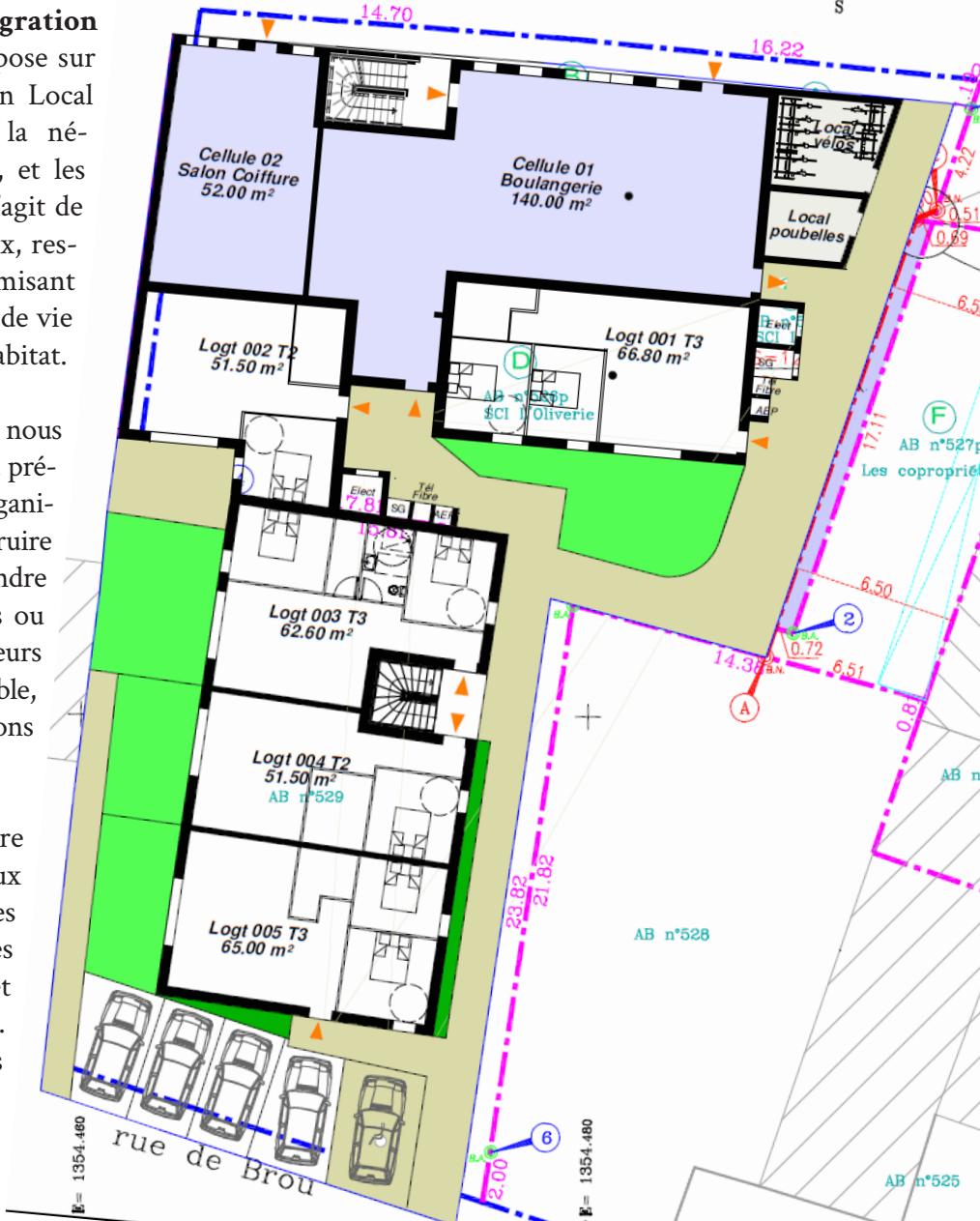
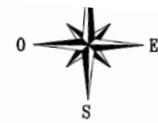
UN PROJET CONCERTÉ

Ce projet d'envergure est porté par le constructeur IPCS Promotion qui a missionné de l'Atelier d'Architecture Laurent Gicquel. **L'intégration du projet** dans son environnement repose sur un équilibre entre les objectifs du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la nécessaire densification du centre-bourg, et les impératifs de viabilité économique. Il s'agit de concevoir un aménagement harmonieux, respectueux du cadre existant, tout en optimisant l'accessibilité, la circulation et la qualité de vie autour de ce futur pôle de services et d'habitat.

Conscients de l'importance de ce projet, nous avons veillé à **associer les riverains** à sa préparation. Plusieurs rencontres ont été organisées en amont du dépôt du permis de construire pour présenter les grandes lignes, répondre aux questions et recueillir les remarques ou inquiétudes des habitants concernés. Leurs retours seront, dans la mesure du possible, pris en compte pour affiner les adaptations techniques et esthétiques du projet.

Après le dépôt du permis de construire prévu au 3ème trimestre, les travaux pourront commencer **début 2026**. Les deux cellules commerciales seront livrées en état brut, c'est-à-dire hors d'eau et hors d'air, au premier trimestre 2027. Les travaux d'aménagement intérieurs s'adapteront aux projets professionnels. Les logements, sociaux et destinés aux seniors, seront quant à eux livrés au troisième trimestre 2027.

21925) dressé le 24/08/2012
er à VERN-SUR-SEICHE.



Vue en plan du Rez-de-Chaussée à ce jour





ASSAINISSEMENT

UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION POUR DEMAIN

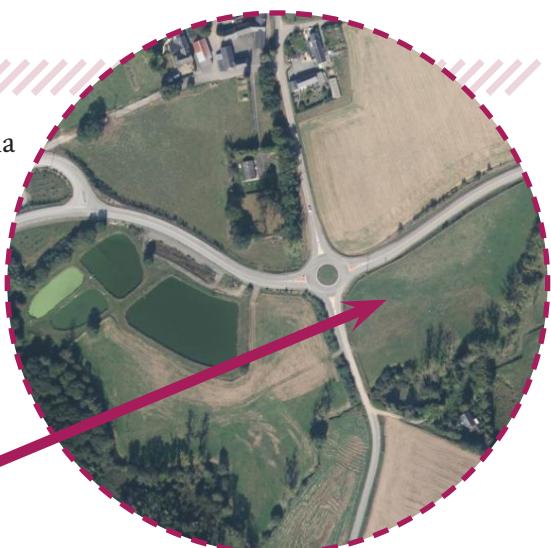
Mise en service en 2001, la station d'épuration de Saint-Médard-sur-Ille, de type lagunage naturel, traite les eaux usées du bourg pour une capacité de 650 équivalents-habitants (EH). Aujourd'hui, cette capacité est pleinement atteinte. Conjuguée aux limites techniques du système existant, cette situation rend nécessaire une refonte complète du dispositif. En parallèle, les perspectives de développement de la commune imposent d'anticiper l'évolution démographique. Il est donc apparu indispensable de repenser le système d'assainissement afin de garantir la continuité du service public tout en préservant la qualité des milieux naturels, et notamment celle de l'Ille, cours d'eau récepteur.

Suite à deux procédures de recrutement, la municipalité a ainsi confié à la société N.T.E. (Nouvelles Technologies Environnementales) une mission de rédaction d'un Schéma Directeur d'Assainissement puis de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station.

LE LIEU D'IMPLANTATION

La future station d'épuration sera implantée à Darancel, à proximité de la station actuelle, sur une parcelle en prairie de 3 510 m². Ce terrain a été retenu pour ses avantages technico-économiques, et pour sa proximité avec le réseau de collecte existant. Cette nouvelle implantation induit un changement de milieu récepteur, les eaux traitées seront désormais dirigées vers l'Andouillé, affluent de l'Ille. Le choix du site respecte les contraintes environnementales : aucune zone humide n'est présente sur la parcelle elle-même, bien qu'elle soit bordée à l'ouest, à l'est et au sud par des milieux naturels.

FUTURE STATION D'ÉPURATION



LE TYPE DE STATION : BOUES ACTIVÉES



Suite aux études de définition du projet et au regard de ses avantages performance/coût, la commune a retenu de construire une station d'épuration de type boues activées visant à limiter l'impact du rejet sur le milieu récepteur. La capacité retenue pour la future station d'épuration est de **1 200 EH**. Le traitement par boues activées repose sur **l'oxydation biologique de la pollution organique** par des cultures libres, concentrées, oxygénées et brassées de façon artificielle. Une telle filière est conçue pour traiter de façon anaérobie (privation d'oxygène) et aérobiose (apport d'oxygène) la pollution au moyen de micro-organismes appelés boues biologiques. Pour permettre un traitement des composés azotés, le traitement par boues activées se fera par aération prolongée.

Photo : Les élus en visite d'une station similaire à Pléboulle (22)

2021

● 10 MARS

Recrutement de NTE pour la réalisation du SDA

Le Schéma Directeur d'Assainissement détermine le futur système au regard des projets communaux

2022

● 13 JUIN

Recrutement d'une maîtrise d'œuvre

Lancement de la procédure d'appel d'offre pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre

2022

● MI-AVRIL

Rendu du SDA

Préconisation : création d'une nouvelle STEP 1200 Equivalent Habitants.

2022

● 12 OCTOBRE

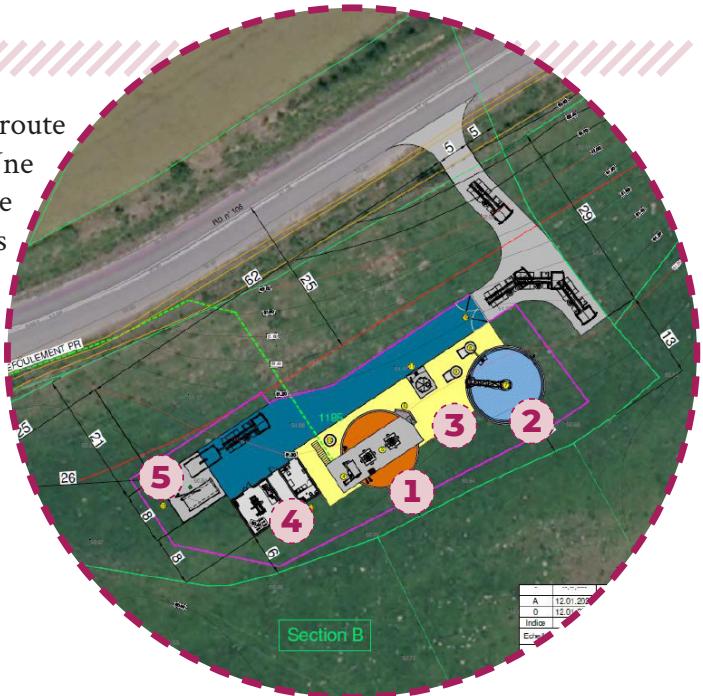
Attribution du marché de MOE

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre (MOE) lors du conseil municipal à NTE pour la réalisation de la STEP

LE PLAN D'IMPLANTATION

L'accès à la nouvelle station d'épuration se fera depuis la route départementale n°106, en limite Nord-Est de la parcelle. Une clôture sera installée autour du site afin de fermer l'ensemble de la station d'épuration. Des haies bocagères seront plantées pour encore mieux intégrer le site à son environnement.

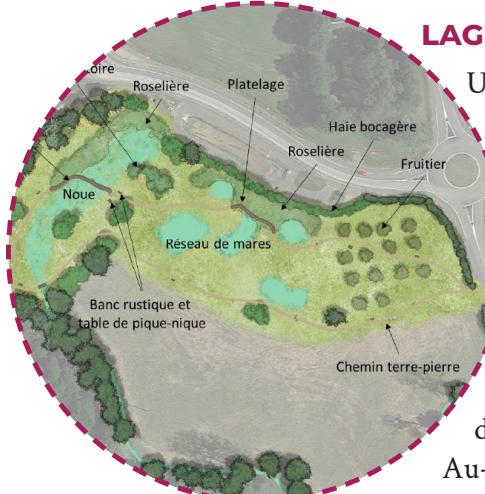
- 1 PRÉTRAITEMENTS ET BASSIN BIOLOGIQUE
- 2 CLARIFICATEUR
- 3 DÉGAZEUR, FOSSE, PUITS À BOUES, CUVE ET CANAL DE SORTIE.
- 4 LOCAL EXPLOITATION, ATELIER ET TRAITEMENT DES BOUES
- 5 AIRE DE STOCKAGE BENNES



CONSTRUCTION ET COÛT

La construction de la nouvelle station d'épuration, sur une parcelle voisine, pourra débuter fin 2025 sans interrompre le traitement actuel. La mise en service est prévue pour 2027, après raccordement progressif des réseaux. Le coût prévisionnel des travaux s'élève entre 2M et 2.2M€ TTC, avec des subventions en cours de demande. Conformément à la loi NOTRe, la compétence assainissement collectif sera transférée à la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné en 2026. (Budget + Entretien, etc.)

LAGUNES : UN FUTUR ESPACE NATUREL ET PARTAGÉ



Un an après la livraison, si la mise en service du nouvel équipement est concluante, **la renaturation** des lagunes actuelles pourra débuter. Ce site deviendra alors l'occasion d'un vaste projet de **reconquête écologique et paysagère**. Porté par la commune, avec l'accompagnement du bureau d'études Ouest Am', ce projet vise à transformer ces anciennes installations techniques en un espace naturel vivant et accessible. Les premières esquisses ont pour objectif de redonner toute sa place au fonctionnement naturel du cours d'eau, en recréant un lit majeur inondable. Le site accueillera une **mosaïque de milieux humides**, favorables au retour d'une **biodiversité riche et variée**. Une gestion différenciée des espaces permettra d'alterner entre zones sauvages, ouvertes et cheminements.

Au-delà de son intérêt écologique, il est souhaité que le site devienne **un espace de détente** pour les habitants. Un cheminement piéton permettra de relier le bourg à ce nouvel espace vert, avec, nous l'espérons, **une connexion directe** à la voie verte du canal d'Ille-et-Rance. Des aires de repos (bancs, platelage, pontons, ...), un verger, des points d'observation de la faune et de la flore, ainsi que des panneaux pédagogiques sont envisagés pour enrichir l'expérience des promeneurs, petits et grands.

2023

JANVIER

Phase AVP

La maîtrise d'oeuvre a rendu son Avant Projet qui a amené à une série d'études complémentaires et validation des organismes.

2024

11 DÉCEMBRE

Phase PRO

Validation du dossier PRO (Projet) par le conseil municipal.

2025

3 FÉVRIER

Lancement de l'appel d'offre de construction

L'analyse des offres est en cours, la validation aura lieu en CAO puis au Conseil de Juin ou Juillet 2025

2025 / 2027

Travaux

Lancement des travaux fin 2025. Livraison début 2027.



L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT PARTICIPATIVE : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE FUTUR

Pour accompagner le développement de notre commune sans nuire à notre cadre de vie, une étude a été menée afin d'anticiper les besoins et proposer des aménagements adaptés. Cette étude étant désormais terminée, ses résultats ont été présentés lors d'une réunion publique.

OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Avoir une réflexion globale sur le réaménagement du bourg avec pour objectifs :

- Aménager et valoriser le bourg en prenant en compte la ZAC
- Aménager la place de l'église (organisation des stationnements, améliorer l'espace de vie extérieur de la place)
- Maintenir une activité commerciale et de services dans le bourg
- Renforcer les mobilités douces (piétons, vélos)
- Valoriser les espaces naturels et de loisirs.

CONCERTATION : BALADE URBAINE ET TABLE RONDE

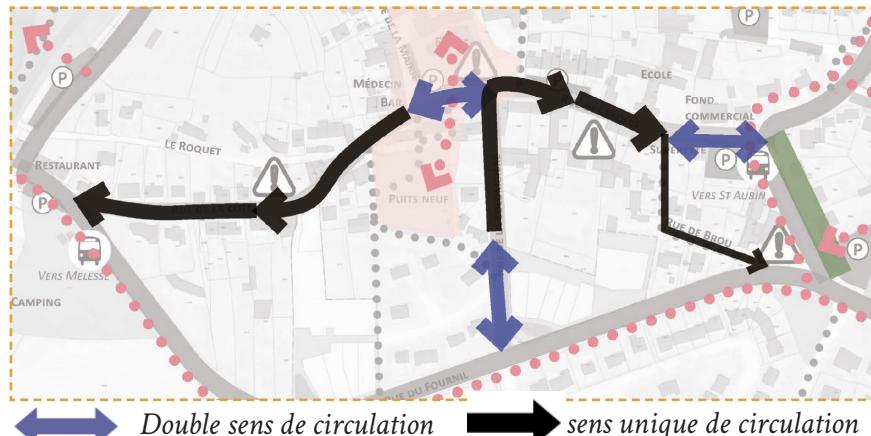
Pour mener au mieux la réflexion, une concertation a été menée avec les habitants à travers deux tables rondes (15/11/23 et 31/10/2024) et une balade urbaine (25/11/23). Plus récemment une réunion publique à permis de présenter les choix (26/05/2025). Ces temps d'échange ont permis d'identifier collectivement les enjeux majeurs :



- Conserver l'**identité rurale** du bourg
- Place de l'Église : conserver une **place de village** utilisable pour les manifestations tout en délimitant davantage les stationnements et la circulation, laisser de la place aux piétons et faciliter l'**accessibilité** aux services et commerces.
- Centre bourg : stationnement anarchique, vitesses trop élevées, liaison piétonne compliquée. Réinterroger les **sens de circulation** de ce secteur, réaménager des **espaces apaisés** pour les piétons et cycles, notamment aux abords de l'école.
- Réaménager la place de l'épicerie suite à la construction d'un programme de logements/commerces.
- Espaces de loisirs et sportifs (Puits Neufs et abords de la ZAC) : souhait de conserver un **espace de loisirs et détente** au Puits Neuf au cœur du bourg et le compléter par des aménagements près de la salle de sports.
- **Liaison cycliste et piétonne** à réaliser depuis la Croix de Brin jusqu'à la gare (dans le cadre de la piste cyclable vers Saint Aubin d'Aubigné avec la CCVIA), tout en limitant la vitesse des véhicules rue de la Ratulais.

BOURG : UN SENS DE CIRCULATION

Plusieurs scénarios de sens de circulation ont été présentés par le bureau d'études. À l'écoute des retours formulés lors des échanges, une proposition a **retenu l'attention** en commission aménagement, confirmé durant la seconde table ronde. Elle propose ainsi **d'accéder au centre bourg** depuis la rue de la Colombière et d'en ressortir soit en passant par la Rue des Écoles, soit en descendant par la Côte (Les rues citées sont intégralement ou partiellement en sens unique, voir ci-contre).

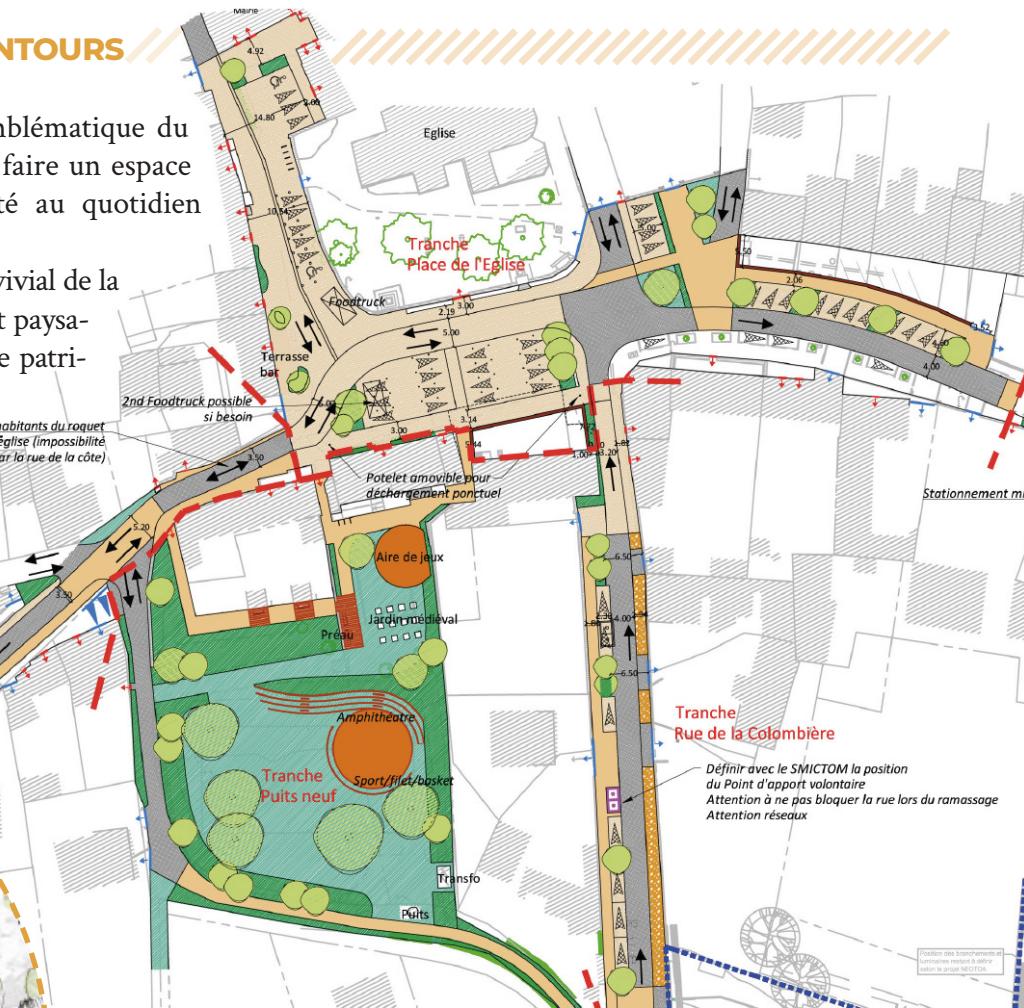


Ce choix vise à mieux répartir la circulation, à dégager des espaces de stationnements, à diminuer le flux aux abords de l'école et à améliorer le confort des déplacements, notamment pour les piétons et cyclistes. Il servira de base pour les choix d'aménagements à venir.

LA PLACE DE L'ÉGLISE ET ALENTOURS

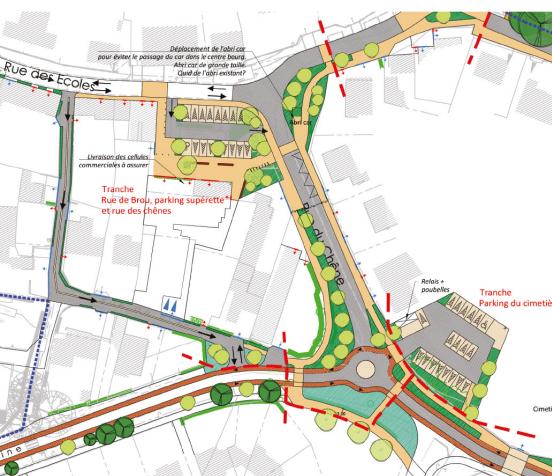
La place de l'église, lieu central et emblématique du bourg, a été imaginé de manière à en faire un espace partagé, apaisé et fonctionnel, adapté au quotidien comme aux événements festifs :

- Préserver le caractère ouvert et convivial de la place, en intégrant un aménagement paysager mettant encore plus en valeur le patrimoine.
- Réorganiser la circulation et les stationnements : Espace pour les piétons, matérialisation des places, création de place PMR, maintien d'un nombre raisonnable de places pour les riverains.
- Implantation d'un espace food-trucks face au bar



Le parti pris du réaménagement de l'espace du Puits Neuf vise à en faire un véritable cœur vert du village, à la fois lieu de loisirs, de détente et de rassemblement, en résonnance avec les usages quotidiens et les besoins collectifs exprimés lors de la concertation. À la place du city-stade en enrobé (qui pourra trouver une nouvelle place près de la salle des sports), un terrain engazonné accueillera un espace de sport libre (panier, filet) et des gradins dans la pente naturelle pour des animations ou spectacle en plein air (amphithéâtre). Le site sera également équipé de bancs et tables de pique-nique, afin d'offrir des espaces de repos et de rencontre.

RUE DES ÉCOLES ET PARKING DE L'ÉPICERIE



Le réaménagement du secteur de l'épicerie répond à une double ambition : renforcer la sécurité aux abords de l'école et préparer l'arrivée de nouveaux commerces de proximité.

Un parvis sera créé devant les futures vitrines commerciales, avec un stationnement redessiné sur le parking. L'abri bus sera déplacé côté Est de la rue du Chêne, permettant ainsi aux cars d'éviter le passage par la place de l'église, tout en assurant un arrêt en sécurité pour les élèves. La rue des Écoles restera en double sens sur sa première portion, afin de garantir l'accès au parking et aux commerces, notamment pour les livraisons. En revanche, la rue de Brou deviendra à sens unique, avec une sortie orientée vers la rue du Fournil.

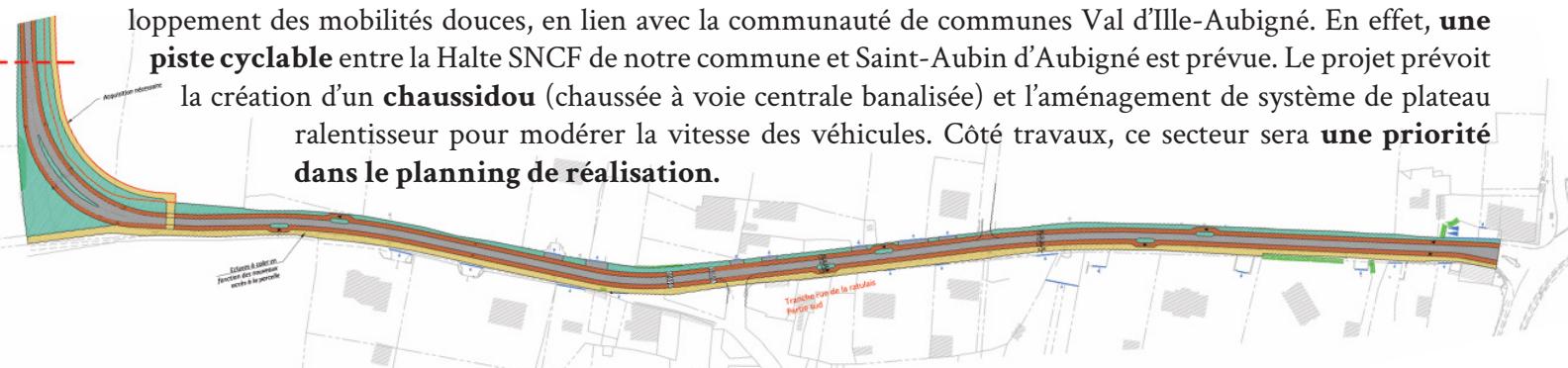


AUTOUR DE LA SALLE DES SPORTS

L'aménagement du secteur autour de la salle des sports, vise à structurer un pôle de loisirs et d'équipements. Le projet prévoit la création d'un parking au nord, sur des lots initialement prévus dans la ZAC, où le manque de stationnement se fait sentir. Un emplacement réservé pour une future **salle multifonction** est également envisagé. La sortie du secteur s'effectuerait par le sud, afin d'éviter les demi-tours compliqués à proximité de la salle actuelle. Côté Est de la ZAC, les lots situés proche du skate park, peu attractifs et difficiles à vendre, seraient retirés du programme de construction pour laisser place à un espace paysager central. Cette **coulée verte** viendra séparer les deux secteurs bâties de la ZAC tout en offrant un cadre de vie agréable, intégrant un city stade, une aire de jeux, un verger et des espaces de détente. Sur la base de l'étude globale menée à l'échelle du bourg, ces propositions ont été évoquées et transmises à l'aménageur de la ZAC **pour instruction et faisabilité**. Elles traduisent la volonté de l'équipe municipale de concilier développement urbain, qualité de vie et usages collectifs dans une logique d'aménagement fonctionnelle et cohérente.

LA RATULAIIS - LA CROIX DE BRIN

Ce secteur, identifié comme particulièrement dangereux pour les piétons et les cyclistes, a fait l'objet d'une étude spécifique. L'aménagement prévu s'inscrit dans une démarche globale de modération de la circulation et de développement des mobilités douces, en lien avec la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. En effet, **une piste cyclable** entre la Halte SNCF de notre commune et Saint-Aubin d'Aubigné est prévue. Le projet prévoit la création d'un **chaussidou** (chaussée à voie centrale banalisée) et l'aménagement de système de plateau ralentisseur pour modérer la vitesse des véhicules. Côté travaux, ce secteur sera **une priorité dans le planning de réalisation**.



ET MAINTENANT ?

Cette étude constitue une véritable feuille de route **à long terme**. Elle permettra d'accompagner les évolutions du bourg en fonction de l'avancée de la ZAC, des travaux de réseaux et des priorités budgétaires, tout en répondant aux attentes exprimées. Ce projet d'ensemble offre une **vision claire et partagée**, permettant de programmer les aménagements par étapes, en fonction des opportunités techniques et financières, dans une logique **de cohérence d'ensemble**.

Chaque secteur a été **estimé financièrement** et fera donc l'objet d'un travail plus précis, qui sera affiné au fil des missions de maîtrise d'œuvre (MOE). Le coût global du projet est estimé à plusieurs millions d'euros, mais **un phasage progressif** est en cours d'étude, permettant d'adapter les interventions aux capacités financières de la commune tout en poursuivant les objectifs fixés. Ce cadre nous permettra d'avancer avec méthode, en saisissant les opportunités de financement au fil des années.

GILDAS BOUREL



VERS UN CIMETIÈRE PLUS VERT

Dans le précédent bulletin, nous vous présentions le projet d'engazonnement du cimetière communal. Fruit d'une **réflexion collective** menée avec les agents du service technique, ce projet vise à faire évoluer le cimetière vers un espace plus naturel, plus verdoyant et plus facile à entretenir, dans le respect de la démarche « zéro phyto ».



Pour rappel, les travaux consisteront à appliquer un mélange de terre, pierre et sable (en réutilisant une partie des gravillons retirés des allées) sur une épaisseur de 5 à 10 cm, avant de semer un gazon à croissance lente selon la technique de l'hydromulching. Ce procédé permettra non seulement d'améliorer l'aspect paysager, mais aussi de **réduire le temps d'entretien** et de limiter la prolifération des mauvaises herbes, aujourd'hui difficiles à éradiquer.

TRAVAUX EN SEPTEMBRE

Suite à la consultation, une entreprise a été retenue pour mener les travaux en septembre, période la plus favorable pour les semis. Le coût de cette opération est de 26 150 € TTC. L'accès au cimetière sera maintenu autant que possible, avec une organisation par zones temporairement fermées. Un affichage préalable informera les usagers du déroulé du chantier.

DU NOUVEAU MOBILIER

En complément, deux nouveaux bancs seront installés sur des surfaces en pavés à joints engazonnés, afin d'offrir un meilleur confort aux visiteurs. Une nouvelle signalétique viendra également faciliter l'orientation au sein du cimetière. Ces aménagements complémentaires représentent un budget de 7 615 € TTC.

MAISONS FLEURIES : UN PRINTEMPS PROMETTEUR, UN ÉTÉ À FLEURIR !

Cette année encore, les membres des Maisons fleuries ont répondu présent à l'appel de la nature et de la beauté. Les premières fleurs ont fait leur apparition dès le printemps, apportant une touche de couleur et de fraîcheur à nos jardins. Un grand bravo à celles et ceux qui ont pris le temps de planter, d'arroser et d'embellir leur coin de verdure.

Nous avons pu admirer les naissances florales pleines de charme, souvent centrées sur les fleurs de printemps : azalée flamboyante, azalée d'Inde, érables du Japon, sumac de Virginie, oranger du Mexique, euphorbe des bois, myosotis des forêts, fuchsias du cap, glycine de Chine, Magnolia grande fleur, seringat, magnolia étoilé, lilas commun, cornouiller vert jaune rouge ... autant de petits bonheurs qui rendent les jardins de notre commune plus accueillants et agréables à vivre.



MAIS LA BELLE SAISON NE FAIT QUE COMMENCER !

Nous attendons maintenant avec impatience les fleurs d'été, qui viendront prolonger cet élan floral pendant les beaux jours. Lierres en suspensions, rosiers, lupins, œillets d'inde, soucis, bleuets, pavots de Californie, pelargoniums et campanules... chacun pourra exprimer sa créativité pour faire rayonner les maisons et jardins, préserver la biodiversité et les abeilles avec des végétaux mellifère jusqu'à la fin de l'été.

Les Maisons Fleuries continuent, et ses membres/jardiniers continueront de visiter les jardins réalisés. Alors, à vos pelles, arrosoirs et sourires ! Merci à toutes et à tous de faire de notre village un lieu où il fait bon vivre... et flâner.

Vive les fleurs et vive Saint-Médard en couleurs

JOSIANE DETOC



VOIRIES

LA CHICANE EST RÉALISÉE

C'est fait ! La chicane destinée à ralentir la circulation à l'entrée du bourg par le secteur du Moulin a été réalisés par les équipes du Département. L'accotement a été retravaillé pour permettre aux cyclistes de passer sur le côté en sécurité si un véhicule se présente en face. Ce projet s'inscrit dans un contexte plus large : depuis la construction du viaduc, la portion de la D521/D106 reliant la Halte ferroviaire au pont de Darancel (en passant par l'écluse) ne fait plus partie du réseau départemental. Elle a été rétrocédée à la commune, devenant ainsi une voirie communale. Avant ce transfert, le Département a engagé une série de



travaux et ce dernier aménagement restait à concréteriser. Leur mise en œuvre avait été différée en raison de travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement.

LES TRAVAUX À VENIR

- Dans le cadre du programme de rénovation des voiries, le conseil municipal a approuvé la réalisation des travaux de cet été :
- **BELLEVUE.** La route de Bellevue (675ml) bénéficiera d'une réfection totale en enrobé à froid, une technique adaptée à ce type de voirie rurale.
- **LES 4 CHEMINS.** Les constats sont unanimes par de nombreux riverains et usagers : la vitesse excessive reste trop fréquente sur cette voie communale malgré d'anciens dispositifs d'aménagement, peu concluants. Face à cela, la municipalité a souhaité intervenir à deux niveaux : l'entretien d'une portion de route altérée et la sécurisation des secteurs les plus sensibles.
 - Réfection en enrobé de la route entre Les Champs Blancs et La Croix Herbelle (400ml).
 - Installation de **trois plateaux ralentisseurs** dont un de grande longueur (28 m) à proximité immédiate de l'abri bus.
 - Une limitation de la voie à **30km/h** et des passages piétons matérialisés.
- En complément de la réunion de quartier, les riverains ont été conviés à échanger autour des aménagements envisagés, et affiner collectivement les choix retenus.

COMMUNICATION

INTRAMUROS : SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE DANS VOTRE POCHE



Dans un souci de communication toujours plus efficace, un nouveau canal d'information est mis à disposition des mordardais(es) : l'application mobile Intramuros. Celle-ci vient en complément du site internet et des réseaux sociaux. Cette application gratuite et très simple d'utilisation peut être téléchargée gratuitement sur Google Play et Apple Store et ne collecte aucune des données personnelles. (Scannez le QR Code ci-contre pour accéder au téléchargement)

4 ONGLETS

Elle propose quatre onglets :

- L'onglet **SERVICES** regroupe les infos pratiques de la commune (Portail famille, horaire des food trucks, etc)
- L'onglet **JOURNAL** concentre toutes les actualités communales renseignées par la mairie et/ou les associations.
- L'onglet **AGENDA**, présente les événements à venir de la commune et ses environs (communes utilisatrices de l'application). Ces éléments sont renseignés par la mairie, mais aussi directement par les associations qui le souhaitent.
- L'onglet **DÉCOUVRIR** Cet onglet propose des informations touristiques et des lieux à visiter.

FONCTIONNALITÉS

Des services complémentaires aux réseaux sociaux et au site internet :

- Recevoir en temps réel les actualités et événements de Saint-Médard-sur-Ille
- S'abonner aux notifications liées à un commerce, une association ou un service spécifique
- Être alerté en cas de situation exceptionnelle ou d'événement majeur
- Signaler facilement un dysfonctionnement à la municipalité (trou, branche tombée, etc.)
- Participer à la vie locale à travers des sondages, boîtes à idées ou autres initiatives citoyennes
- Offrir une meilleure visibilité aux acteurs et commerces locaux
- Devenir contributeur en tant qu'association, commerce, établissement scolaire, etc





SOLIDARITÉ

LES SAINT MÉDARD'ANTAN

QUATRE CONCERTS EN EHPAD POUR SEMER LA JOIE

Nous, les Saint-Médard d'Antan, chanteurs bénévoles (entre autres), avons fait rayonner Saint-Médard-sur-Ille au-delà de ses frontières. Dans une **ambiance chaleureuse** et intergénérationnelle, nous nous sommes rendus dans quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour offrir des moments de musique, de souvenirs et d'émotion avec la participation des aidants et des familles.



Les concerts ont eu lieu à Liffré, Saint-Aubin-d'Aubigné, Montreuil-sur-Ille ainsi que Guipel, qui a clôturé cette tournée de printemps empreinte d'humanité. À chaque passage, les voix des Saint-Médard d'Antan ont **réveillé des refrains connus**, suscitant sourires, larmes de joie et parfois même des pas de danse. Le répertoire mêlait chansons d'autrefois, airs populaires et titres choisis pour toucher le cœur et la mémoire des résidents qui ont bien souvent, pour la plupart, chanté avec nous.

Ces prestations ont permis de **renforcer ou forger les liens** entre résidents et visiteurs, et de souligner l'importance des échanges humains à travers la musique, en particulier auprès des aînés parfois isolés. Aujourd'hui, nous peaufinons **un nouveau programme** afin de pouvoir continuer à faire vivre une musique qui réchauffe les coeurs des seniors qui peuplent les EHPAD.



TROIS JOURS SUR L'EAU, ENTRE ÉCLUSES FLEURIES ET ÉCLATS DE RIRE

Du soleil, de l'amitié, des paysages à couper le souffle... et un soupçon d'aventure fluviale : voilà les ingrédients d'une inoubliable croisière de trois jours en pénichette sur le canal de Nantes à Brest, entre Saint-Martin-sur-Oust et Josselin à seulement 1h15 de St Médard.

Nous étions dix à bord, rassemblés pour vivre une parenthèse joyeuse, au rythme tranquille de l'eau et des écluses. Sous la conduite rassurante de notre beau capitaine – toujours prêt à manœuvrer avec sang-froid – et de ses trois vaillants moussaillons, la pénichette a glissé sereinement au fil des 13 écluses fleuries qui ponctuaient notre chemin. Nous avons retrouvé les mêmes écluses au retour ou un moussaillon a failli se retrouver à l'eau, mais seulement failli. Passer une écluse, c'est avoir le bout mou ou le bout raide. Et ce n'est pas si facile de le faire au bon moment.

Chaque écluse était un petit tableau champêtre, entretenu avec soin, souvent agrémenté de massifs colorés et de petits coins de verdure. À bord, la bonne humeur régnait. Les repas avaient été préparés à l'avance, ce qui laissait à chacun le plaisir de profiter pleinement des paysages, des conversations...

Et que dire de Josselin, arrivée majestueuse au bout du parcours, avec son château très imposant et majestueux qui veille sur le canal. Ce petit voyage de trois jours fut bien plus qu'une croisière : une belle respiration, un moment suspendu, une ode à la lenteur heureuse et au patrimoine vivant de nos voies navigables.



JOSIANE DETOC POUR LES SAINT-MÉDARD D'ANTAN



UNE FIN D'ANNÉE PLEINE DE DÉCOUVERTES POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE !

L'année scolaire se termine en beauté pour les élèves, avec un programme de sorties et d'événements aussi riche que varié. De belles occasions d'apprendre autrement, de s'amuser, de bouger et de partager !

VOICI LES DATES À RETENIR :

- 22 mai : Spectacle proposé par les artistes de la péniche spectacle
- 23 mai : Rando contée à Feins pour les maternelles – une balade entre nature et contes.
- 1er juin : Course d'orientation pour les élèves du cycle 2 – l'occasion d'exercer son sens de l'orientation et l'esprit d'équipe.
- 6 juin : Bal du monde sur la place du village – un moment festif pour tous, rythmé par les danses du monde et bien sûr... des danses bretonnes ! Petits et grands sont invités à participer !
- 11 juin : Course solidaire sur le terrain de la salle de sport – les élèves courront cette année pour soutenir la Croix-Rouge suite au cyclone à Mayotte. Venez nombreux les encourager !
- 17 juin : Sortie à Châteaugiron pour les élèves du cycle 3 – avec au programme la visite du château le matin et l'Enigma-parc l'après-midi.
- 23 juin : Sortie à Dinan pour les élèves du cycle 2 – visite du château et ateliers ludiques.
- 30 juin : Sortie à Brocéliande pour les maternelles – à la découverte des légendes de la forêt.

Des moments riches en émotions, en apprentissages et en souvenirs, pour clore l'année en beauté .



CANTINE SCOLAIRE : DES REPAS DE QUALITÉ À PETITS PRIX POUR 3 ANNÉES DE PLUS !

Depuis trois ans, la cantine scolaire de notre commune bénéficie du dispositif « **Cantine à 1€** » (l'état verse une aide financière de 4€ par repas servi), qui a permis à de nombreuses familles de profiter de repas équilibrés et préparés avec soin, sans se ruiner. Cette mesure arrivait à son terme, mais bonne nouvelle : la municipalité a décidé de prolonger l'effort pour **trois années supplémentaires** !

- Pas d'augmentation pour les trois premières tranches du QF : Les tarifs resteront à 0,80 €, 0,90 € et 1 €.
- Une légère augmentation pour les deux dernières tranches du QF : Elles passeront de 2,40 € à 2,65 € et de 3 € à 3,30 €, tout en restant les plus bas des écoles du territoire.

Dès le début, nous avons fait le choix de proposer ces tarifs préférentiels à **toutes les familles** mordardaises sans exception. Aujourd'hui encore, notre commune se distingue par ses prix attractifs, et surtout, par la qualité des repas faits maison, sur place, avec des produits qui respectent les normes de la **loi Égalim** (En 2023 : 53% de bio et 8% de produit durable et de qualité soit 58% de produit Egalim)

En 2024, 12 677 repas à 1€ et moins ont été servis. Le coût d'un repas pour l'année 2024, hors fluide, était de 7.86€ pour un reste à charge de la commune de 4.48€.

Un grand bravo et merci à Rozenn, Ivone et Nathalie, qui, chaque jour, mettent tout leur cœur dans la préparation des repas de vos enfants. Grâce à elles, la pause déjeuner reste un moment gourmand et équilibré à l'école !

KARINE GUIBAUDET



DÈS LA FIN DE L'ÉCOLE, CAP SUR L'AVENTURE !

Depuis le début de notre mandat, nous avons à cœur de soutenir Léonie dans son souhait d'offrir aux enfants une expérience unique : un mini-camp. Avec l'aide précieuse de Clara, ce projet a pris vie et ce sont désormais deux mini-camps par an qui sont proposés, organisés par l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), avec la prise en charge des transports par la mairie.



Chaque année, Léonie et Clara se mobilisent pour recruter les accompagnateurs, planifier les activités, choisir les lieux et concocter un programme riche et divertissant pour nos jeunes aventuriers.

Cette année, deux séjours sont prévus. Le lieu retenu cette année est la **base de loisirs de Chênedet**, près de Fougères : un cadre verdoyant, 100 % nature, idéal pour les activités sportives et les loisirs de plein air.

Chaque séjour se déroulera avec 3 accompagnateurs pour environ 20 enfants, en deux groupes distincts selon l'âge.

POUR LES ENFANTS NÉS ENTRE 2013 ET 2015

Du 7 au 11 juillet - 5 jours

Tarifs : de 160 € à 206,20 € pour les enfants de la commune, 275 € pour les enfants hors commune.

Activités : accrobranche, équitation, VTT... et bien sûr les fameuses veillées nocturnes.

POUR LES ENFANTS NÉS EN 2016 ET 2017

Du 15 au 18 juillet - Sur 4 jours

Tarifs : de 128 € à 165 € pour les enfants de la commune, 275 € pour les enfants hors commune

Activités : équitation, accrobranche et bien d'autres surprises encore !

Les enfants vivront une belle aventure collective, apprendront à partager, à s'entraider, et reviendront, j'en suis sûre, avec des souvenirs plein la tête, des anecdotes à n'en plus finir et des étoiles dans les yeux, prêts pour de nouvelles aventures !

KARINE GUIBAUDET

DEUX PRIX D'EXCELLENCE POUR LE CMJ !



Lors du Salon Terres et Maires au Couvent des Jacobins, un événement dédié aux initiatives locales et aux collectivités, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Saint-Médard-sur-Ille a brillé en recevant deux distinctions majeures.

LA FRESCUE SUR LE VIADUC RÉCOMPENSÉE

À la suite d'un appel lancé par GRDF pour illustrer la transition énergétique et l'économie circulaire sur leur territoire, les jeunes élues de Saint-Médard-sur-Ille ont décroché le **deuxième prix du concours**. Leur projet, mêlant créativité, engagement écologique et vision d'avenir, a été salué pour sa qualité et sa pertinence.



1ER PRIX : L'ENGAGEMENT CITOYEN SALUÉ

Parallèlement, l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine (AMF 35) organisait un concours sur l'engagement des jeunes à la citoyenneté, destiné aux différents CMJ du département. Une fois encore, Saint-Médard-sur-Ille s'est illustré en remportant le **premier prix** ! Le jury a récompensé l'enthousiasme, le sérieux et la capacité d'initiative de ces jeunes citoyens, démontrant l'importance de leur rôle dans la vie communale.

Ces deux distinctions viennent couronner l'implication exemplaire du CMJ de Saint-Médard-sur-Ille, et plus largement soulignent la volonté de la commune de favoriser l'engagement civique et écologique des jeunes générations. Félicitations au CMJ et à leurs encadrants pour ces beaux succès, qui honorent Saint-Médard-sur-Ille !



COUPS DE COEUR DE L'ÉQUIPE :



NUL ENNEMI COMME UN FRÈRE

Frédéric Paulin, Editions Agullo

Ce récit regroupe tous les ingrédients du roman, mais permet aussi au lecteur de mieux comprendre ce pays de tous les brassages : le Liban en guerre civile. C'est dense, touffu, à la limite du documentaire, mais on s'attache aux personnages, ce qui permet d'apprécier pleinement ce récit. Et puis, consommons local, l'auteur habite à Montreuil sur Ille. (**Jean-Yves**)

LE BARMAN DU RITZ

Philippe Collin, Editions Albin Michel.

Quand la petite histoire rencontre la grande histoire. (**Tiphaine**)



TUEUR RETRAITÉ CHERCHE PETITS BOULOTS

Jean-Michel Leboulanger, M+ Editions. Quand les papy préparent un gros coup bien tordu et machiavélique...

Des personnages atypiques qui ont en commun un grand sens de l'honneur. Un roman mené tambour battant au final surprenant. (**Gaëlle**)



LES ADVERSAIRES

Michael Crummey, Editions Phébus.

Terre neuve, une île pauvre et rude où les habitants vivent essentiellement de la pêche. Un commerce qui va nourrir la lutte sans merci d'un frère et d'une sœur assoiffés de pouvoir. Vengeance, et manipulations au pays des quakers. (**Anne**)



IL DÉSERTE

Xavier Coste, Editions Dargaud

En 1962, Georges de Caunes part vivre seul avec son chien sur l'île sauvage d'Eiao, aux Marquises, quittant famille et enfant. Son fils, Antoine de Caunes, revient sur cette parenthèse douloureuse à travers les carnets de son père, entre solitude, survie et folie. Dialogue posthume entre un père taiseux et un fils admiratif placé sous le signe de la réconciliation, « Il déserte » est un récit émouvant et subtil, sublimé par les magnifiques planches de Xavier Coste. (**Anne**)



ANNE, UN VISAGE FAMILIER DE RETOUR À LA BIBLIOTHÈQUE !

Après 7 années d'absence je retrouve avec grand plaisir la bibliothèque de Saint Médard sur Ille.

J'y ai travaillé de 2008 à 2018 date à laquelle j'ai été recrutée à la librairie Gargan'mots de Betton.

Mon expérience de libraire, **métier passionnant, enrichissant** et aussi très exigeant m'a fait découvrir une autre facette du circuit du livre, les enjeux liés à sa distribution et commercialisation, et également acquérir une réelle connaissance du monde de l'édition. Autant d'atouts que je vais pouvoir mettre au service de la lecture publique, ma vocation première. Mon expérience de près de 20 ans de travail dans différentes bibliothèques municipales m'a permis d'appréhender et de suivre les évolutions du métier.

De **nombreux changements** ont eu lieu à la bibliothèque pendant mon absence : la mise en réseau, la gratuité, le portail commun et l'accès à un fonds communautaire d'une grande richesse. Mais le cœur du métier reste identique : développer et dynamiser le service de **lecture pour tous** de la commune, ce qui représente aujourd'hui un nouveau challenge très motivant avec ces nouveaux outils.

J'ai la chance d'être accompagnée d'une équipe de **14 bénévoles impliqués**, curieux et toujours disponibles et je les en remercie. Ensemble, nous avons de **nombreux projets** : la mise en place d'un fonds Dys, d'ateliers, d'animations lectures afin de mettre en valeurs et rendre toujours plus accessible le fonds de collections de la bibliothèque de Saint Médard mais aussi du réseau, car **le livre c'est LA VIE !**

S'il permet en effet de stimuler notre cerveau, de développer nos connaissances, nos capacités d'apprentissage et d'analyse, il ouvre aussi au dialogue et renforce le lien social en nous ouvrant aux autres. Important par les temps qui courrent !

ANNE

LA CABINE À LIVRES REPRENDS VIE !

Grâce à la collaboration de l'équipe de la bibliothèque et des agents municipaux, la cabine à livres de Saint-Médard a été remise en état et vous ouvre à nouveau ses portes. Située place de l'église, elle fonctionne sur le principe du libre échange : chacun peut y déposer un livre qu'il souhaite faire découvrir, et repartir avec un autre en toute simplicité.



Lorsque vous déposez des ouvrages assurez-vous qu'ils soient en bon état, et destinés à tous les publics. C'est un bel espace de partage, accessible à tous, pour faire circuler les livres et encourager la lecture.

N'hésitez pas à venir y faire un tour régulièrement : on y trouve parfois de jolies surprises !

BIBLIOTHÈQUE : LES INFOS EN BREF !

ACCUEIL DES TOUT-PETITS LECTEURS. Les prochaines séances lectures dédiées aux 0/3ans auront lieu mercredi 11 juin et mercredi 2 juillet de 11h à 11h30.

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS. Afin de renouveler et dynamiser le prêt du fonds de périodiques, la bibliothèque propose cette année 7 abonnements adultes et 5 abonnements enfants. N'hésitez pas à venir découvrir ces revues, accessibles au prêt, y compris le dernier numéro paru.

- Revues adultes: Gourmand, Géo, les Inrockuptibles, la Salamandre, ArMen, Revue XXI et la Revue dessinée.
- Revues enfants: Images doc, Sorcières, La tribu des idées, La petite salamandre, Mille et une histoires.

ACHATS. Des achats de livres vont être effectués fin juin, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos envies de lectures. Une boîte à suggestion est à votre disposition à la bibliothèque. Courant mars 80 documents ont enrichi les fonds de collections adultes et enfants, les souhaits des lecteurs ont permis une sélection d'achats variée.

FRÉQUENTATION. Vous êtes toujours plus nombreux à venir emprunter vos documents à la bibliothèque et nous en sommes ravis. Nous observons en effet une forte hausse de notre taux d'emprunt depuis le début de cette année. Anne tient à remercier l'équipe des 14 bénévoles, toujours disponible et sans laquelle la bibliothèque ne pourrait pas fonctionner.

SÉLECTION D'ÉTÉ. Tout au long du mois de juillet les bibliothèques du Val d'Ille Aubigné vous proposeront des sélections thématiques autour du carnet de voyage : Bretagne, mer, montagne, chemins de randonnées... Ces sélections seront présentées sur le site du réseau des médiathèques du Val d'Ille Aubigné. Des tables de présentation de ces sélections seront proposées aux lecteurs dans toutes les bibliothèques.

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ : la bibliothèque sera ouverte les mercredis (11h30 -12h30 et 14h30-18h00) et samedis (10h30-12h30) durant le mois de juillet. Elle sera fermée du 1er au 23 août. Les horaires habituels (mercredi, vendredi et samedi) seront repris à partir du mercredi 27 août.

ASSOCIATIONS



HEREDITAS MEDARDI

Voici une toute jeune association mèdardaise qui porte le nom de *HEREDITAS MEDARDI*. Un nom puisé profondément dans le passé, pour remonter les chemins de l'Histoire. Le patrimoine communal, présent dans le cœur de chacun, est au centre de notre action. Il nous faut préserver ce bien commun pour maintenir le lien avec la jeunesse, qui, au siècle prochain, aura à son tour le devoir de transmission. C'est cela, le chemin des imaginaires de l'Histoire.

Nettoyer, entretenir les croix montoises, redonner une voix à l'harmonium de l'église : voilà ce qui entre dans le champ des possibles. Notre église montre de grandes fissures murales, un clocher qui s'affaisse, une charpente fatiguée... Cet ensemble de symptômes est en cours d'expertise. Cela aussi relève du possible, grâce aux aides extérieures déjà recensées. Pour obtenir ces soutiens financiers, nous devons convaincre par notre engagement à sauver ce qui peut encore l'être.

Après la création du circuit des croix, la rénovation de la croix de Heuzé en partenariat avec St Med'Art et le service technique, Catherine Baudichet, harpiste de St Médard, s'est jointe à nous gracieusement en donnant un concert dans l'église le 18 mai au profit du patrimoine. Nous lui adressons ici un grand Merci pour sa générosité, tout comme au public, qui ont fait de ce moment une parenthèse enchantée de solidarité et d'émotion.

Rendez-vous le week-end des 20 et 21 septembre pour les **journées nationales du patrimoine**.





LA TROUPE SE M'ART



La pression est retombée pour les comédien(ne)s de la troupe... mais déjà un brin de nostalgie flotte dans les coulisses ! Après 7 représentations de «Tais-toi, François !», jouées en février, nous refermons cette 12e saison avec le cœur plein de joie et de gratitude.

Vous avez été plus de 450 spectateurs à remplir les gradins et à offrir vos rires, vos sourires et vos applaudissements à nos acteurs. Votre enthousiasme nous porte, nous inspire, et nous donne déjà envie de remonter sur scène !

Cette année, nous avons eu la chance immense d'accueillir Viviane Tardivel, l'auteure de la pièce. Sa présence parmi nous a été un véritable honneur et a apporté une touche d'émotion supplémentaire à la soirée (et quelques très beaux souvenirs en photo).

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette saison. A très vite !

LA TROUPE SE M'ART



LES KORRIGANS



UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS, MALGRÉ LA PLUIE !

Le 12 mars dernier, la météo nous a réservé quelques averses... mais elle n'a pas réussi à gâcher la fête ! Le carnaval de l'école a été organisé par Léonie, responsable de l'accueil périscolaire, et l'Association des Parents d'Elèves Les Korrigans. Grâce à la collaboration d'Amaury, animateur mèdardais, l'événement a été un vrai moment de joie et de partage. Après un défilé rapide sous la pluie, les enfants ont profité des nombreux jeux installés dans la cour, et se sont régalaés grâce aux délicieux gâteaux apportés par les parents.



Un immense merci à toutes les familles, aux bénévoles et aux animateurs pour leur bonne humeur et leur engagement ! Nous avons déjà hâte de revivre un aussi beau moment l'année prochaine — sous le soleil, espérons-le !

À VENIR : BAL BRETON, KERMESSE ET TOMBOLA !

La fin d'année sera tout aussi festive :

- **Vendredi 6 juin** : Bal du monde (bal breton) ouvert à tous.
- **Samedi 28 juin** : Kermesse de l'école suivie d'un repas convivial



Une grande tombola sera également organisée avec de superbes lots à gagner ! Pour découvrir les lots et acheter vos tickets, rendez-vous sur urlr.me/nP3B9N ou scannez le QR code. Le tirage au sort aura lieu pendant la kermesse.

Vous souhaitez participer à l'organisation ? Parents, rejoignez l'aventure en nous écrivant à korrigans.stmedard35@gmail.com. Bal breton, kermesse, café de rentrée, forum des associations... Nous avons toujours besoin de bonnes volontés !

DES NOUVELLES DE L'ATELIER ST MED'ART



NOS ACTIVITÉS PASSÉES :

- Exposition de nos œuvres à Cesson Sévigné les 9 et 10 novembre 2024 (10 artistes) Belle réussite à renouveler.
- Assemblée générale et repas le 16 novembre 2024.
- Journée sculpture une fois par mois sur différents thèmes. Cuissons dans le four de l'atelier.
- Initiation acrylique au couteau le 25 janvier 2025. Journée prolifique avec une quinzaine d'artistes y compris des non-adhérents. Les coquelinots ont bien poussé.
- Initiation au dessin de végétaux avec les crayons aquarellés le 15 mars 2025. Technique intéressante pour croquer rapidement.
- Visite du musée Mathurin Méheut à Lamballe au mois d'avril 2025. Artiste prolifique, dessinateur hors pair.
- Journée du 24 mai initiation aux carnets de voyage à l'aquarelle itinérante dans Saint-Médard-sur-Ille.
- Visite du salon de l'aquarelle à Montgermont : les 24 et 25 mai.



CELLES À VENIR :

- Visites à Giverny les 3 et 4 juin prochains : Huit artistes de l'atelier vont visiter le jardin et la maison de Claude Monet, le Musée des impressionnistes (collection Nahmad) et le sentier de l'astragale sur les hauteurs de Giverny.
- Expo sur les voyages, vernissage le 14 juin à 18h30. Expo visible jusqu'au 30 juin aux heures d'ouverture de la mairie dans la salle JJ. Fontaine. Les peintres et sculptrices de l'atelier vous montreront leurs œuvres et vous pourrez échanger avec elles.
- Visite des portraits de la collection Pinault « Les yeux dans les yeux » au Couvent des Jacobins de Rennes fin juin 2025.

Fermeture estivale de l'atelier le samedi 28 juin 2025 jusqu'à début septembre. Nous serons présentes au forum des associations. Toutes les entrées de visites de musées sont offertes aux adhérentes de l'association par l'atelier.

MARIE-THÉ NOËL



VIAMI : ACCUEIL CHEZ LES PARTICULIERS

Depuis 2018, l'association VIAMI se consacre à l'accueil et l'intégration des migrants sur le territoire du Val d'Ille d'Aubigné.

Elle propose des solutions d'hébergement mis à disposition principalement par les collectivités locales, permettant aux personnes réfugiées de bénéficier d'un toit, d'un soutien et d'un accompagnement. Cependant, face à l'urgence des demandes, VIAMI a décidé d'élargir son appel aux particuliers ayant la capacité d'héberger une ou plusieurs personnes.

Ce dispositif est déjà porté par d'autres associations et opérationnel dans des territoires voisins. Il s'agira d'un accueil temporaire, encadré par un référent et soutenu par l'association tout au long du séjour. Les conditions de l'accueil peuvent bien sûr varier en fonction des capacités et des souhaits des hébergeants. Merci de votre intérêt et de votre solidarité !

Pour obtenir plus d'informations, contactez-nous par mail : viami@laposte.net ou par téléphone : 06.38.51.68.78

GFPV RACING



Les 19 et 20 avril 2025, l'association GFPV Racing a organisé deux courses qualificatives pour les championnats de France à Saint-Médard-sur-Ille. Les meilleurs pilotes de France, y compris certains membres de l'équipe de France (Killian Rousseau, Guillaume Bailleau) se sont réunis pour l'occasion. Deux belles journées pour deux courses incroyables !

Après une phase qualitative le matin, les phases éliminatoires à 16 pilotes ont permis à Killian Rousseau de finir sur la première marche du podium, suivi de près par Guillaume Bailleau (Fenoman) et Tristan Goin (Trinx). Nous avons eu le droit à une belle finale malgré le petit crachin breton.

Pour la seconde journée, le soleil était au rendez-vous ainsi que 19 pilotes ! Après une bataille acharnée, c'est finalement Guillaume Bailleau qui se hissa sur la première place, suivi par Mathias Alborghetti et Arthur Valtier (membre de GFPV!).

Nous remercions tous les pilotes et accompagnateurs qui ont participé à la réussite de ces deux courses et aussi tout particulièrement la mairie de Saint-Médard-sur-Ille pour leur soutien et l'entretien du terrain. Nous remercions aussi les sponsors de ces deux courses : Gemfan et Drone-Fpv-Racer. Enfin, merci à la LAMBRE et la FFAM pour l'aide et le soutien à l'achat d'équipements !



ACPG - CATM

Tout le monde ne me connaît peut-être pas, je suis Philippe Moriceau et donc le président des anciens combattants (ACPG/CATM) de Saint-Médard-sur-Ille depuis 5 ans et moi-même A/C (Ancien Combattant) depuis 1991 (guerre du Golfe). Je suis ce qu'on appelle aujourd'hui un OPEX (opérations extérieures).

Le 8 mai dernier nous avons commémoré les 80 ans de l'armistice 39-45. Pour cette cérémonie **un mât aux couleurs a été inauguré** pour rendre un hommage plus solennel à nos soldats morts pour la France pendant les différentes guerres que notre pays a connu au 20ème siècle. Pour moi il est impensable qu'en 2025 des communes ne soient pas encore équipées d'un mât, donc aux noms des A/C je remercie la municipalité de Saint-Médard-sur-Ille d'avoir réparé ce manque en acceptant ma demande pour l'installation de celui-ci et d'avoir pris en charge le financement.



Cette cérémonie a été également l'occasion de **décorer 2 citoyens de la Paix** de la médaille du mérite interdépartemental pour leur engagement, qui à eux deux cumulent 25 ans auprès des A/C : Dominique Guérin (vice-président de l'association) adhérent depuis 15 ans et Noël Bournonville, Maire, adhérent depuis 10 ans

Sur notre commune nous sommes plus de 15 anciens combattants adhérents, (14 d'Algérie, 1 OPEX) et 13 veuves représentant leur défunt époux. Un jour malheureusement nous ne serons plus là, donc je compte sur vous habitants de Saint-Médard-sur-Ille pour **pérenniser ce moment de recueil** à leur mémoire les 8 mai et 11 novembre pour leur rendre hommage devant le monument aux morts et en devenant pourquoi pas citoyens de la Paix.

Actuellement il y a 16 citoyens de la Paix et je les remercie sincèrement d'être à nos côtés. Vous les citoyens de la Paix vous êtes le futur de nos souvenirs et c'est grâce à vous que nous les anciens combattants nous ne serons jamais oubliés car un jour nous avons engagé notre vie soit pour sauver la France contre l'ennemi, soit pour défendre les intérêts de notre pays et malheureusement plusieurs d'entre nous ne sont pas revenus.

Pour **devenir citoyens de la Paix** il suffit de s'inscrire auprès de l'association des A/C pour un montant de 22€ déductible des impôts. Je vous remercie et surtout tous les habitants présents lors des cérémonies.

PHILIPPE MORICEAU

CABOCHE, TÊTE D'AFFICHE ET FÊTE DE LA MUSIQUE

FÊTE DE LA MUSIQUE. Il y a une dizaine d'année, à l'initiative de la municipalité de l'époque, une poignée de Médardais se lançaient dans l'organisation de la toute première fête de la musique de St-Médard. En quelques semaines, l'Amicale Laïque avait répondu à l'appel pour héberger ce petit collectif, et la première fête se déroulait, avec trois bouts de ficelle. Pendant les années suivantes, elle a petit à petit grossi, prenant de l'ampleur, de la qualité, tant dans la programmation musicale que dans l'accueil et l'organisation de l'espace, générant des dépenses plus importantes pour le collectif. Depuis quelques années, malgré l'interruption Covid, ce rendez-vous a pris la forme d'une véritable fête au sein du village, et est attendue chaque année par les Médardais et les habitants des villages alentour. Depuis plusieurs années, le collectif et les associations qui l'accueillent (Korason en 2023 a pris la suite de l'Amicale, puis La Caboche depuis l'an dernier) souhaitent que la municipalité soutienne davantage cette fête, en s'impliquant financièrement, spécifiquement sur le matériel nécessaire à l'organisation, comme elle le fait pour d'autres événements associatifs de la commune. Cette année, une subvention de 1300€ a été demandée, correspondant exactement au montant du matériel loué. Cette demande n'a pas trouvé écho auprès de la municipalité, nous proposant 400€ et demandant à ce qu'on ne repose pas de subventions les années à venir. C'est un coup dur pour le moral des bénévoles qui oeuvrent toute l'année pour organiser cette fête, et c'est la mort dans l'âme que le collectif décide donc de ne pas organiser de fête de la musique cette année.

LA CABOCHE. Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, La Caboche est l'association à but non lucratif qui a repris la Tête d'Affiche, le petit bar de la place du village, depuis bientôt 2 ans.

D'abord, en location, les 12 coprésidentes et coprésidents de la Caboche, accompagnés de la vingtaine de membres actifs bénévoles ont décidé d'acheter le fonds de commerce, en juin 2024. Pour se faire, aucun financement public ou bancaire dans un premier temps, mais des apports personnels de membres de l'association, à titre gratuit, l'argent étant momentanément propriété de l'association, sans aucun intérêt, en attendant le remboursement des prêteurs, dès que les bénéfices le permettront, ou les financements en cours de recherche. Pour maintenir l'ouverture du bar tel quel, c'est une trentaine de bénévoles qui se relaient toute la semaine sur les permanences et la programmation d'animations (une par semaine en moyenne sur l'année). Sur une année, c'est près de 5000h offertes à la communauté par les bénévoles, représentant l'équivalent de deux temps pleins et demi, sans compter les heures assurées par l'employé embauché à temps partiel en CDI. L'association est ouverte à toutes et tous, tous les bénévoles et les membres du bureau sont ravis d'accueillir de nouveaux volontaires, et sont surtout toujours prêts à répondre aux questions que vous posez sur leur fonctionnement. La Tête d'Affiche accueille également tous les projets qui pourraient rencontrer leurs publics au sein du bar. N'hésitez pas à venir proposer vos idées aux bénévoles. Vous pouvez également devenir soutien du bar en adhérant à l'association. ([lien](#))

Enfin, vous êtes tous invités à souffler les deux ans de l'association le vendredi 27 juin, au son de la musique. Les membres de La Caboche espèrent vous y voir nombreux en guise de soutien à leur engagement !

La Tête d'Affiche : ouvert du mardi au dimanche (Ma-Je-Ve 16h-20h / Me-Sa-Di 10h-13h et 16h-20h). Suivez nous sur les réseaux FB @latetedaffiche / Instagram @la.tete.d.affiche

PRÉCISIONS ET RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

Nous avons pris connaissance de la demande de subvention pour la fête de la musique ainsi que des besoins financiers nécessaires pour organiser cette animation. Nous comprenons la déception exprimée et saluons l'engagement des bénévoles qui, depuis plusieurs années, contribuent à faire de cet événement un temps fort de la vie locale.

Après examen en commission, et malgré le principe initial affirmé par l'association de ne pas solliciter la commune, une subvention de 400 € a été accordée par le conseil municipal, accompagnée de la mise à disposition gratuite des salles communales, du matériel et du temps d'agents nécessaire. Cette décision, tient compte du fonds de roulement confortable dont dispose La Caboche, du fait qu'elle bénéficiera de l'exclusivité des recettes lors de cette animation, et qu'elle avait perçu en 2024 un don de 1 300 € de l'association Korason, précédent organisateur. Il est important de noter que M. Pierre-Antoine VITEL, bénévole du collectif, a participé à ce vote sans émettre d'objection.

L'argent public, issu notamment des contributions fiscales des habitants, doit être utilisé avec rigueur et dans l'intérêt général. Il ne peut servir à financer des événements pouvant être couverts par les ressources propres des associations ou par des dispositifs comme OCAVI-A (location de matériel) ou le PASS COMMERCE (investissements). Par ailleurs, nous ne pouvons permettre que l'argent public serve à soutenir des activités qui pourraient être perçues comme lucratives ou à des fins de désendettement ou d'enrichissement personnel, comme MME. LAINNEMÉ nous le précise dans une correspondance, nous citons « **Tous les bénéfices serviront à rembourser les emprunts personnels et bancaires, ainsi qu'à équiper et rénover le bar au fur et à mesure** », ce qui est contraire aux principes d'éthique et de transparence dans la gestion des finances publiques.

Tous les ans, la municipalité échange avec les différentes associations organisatrices afin de préparer au mieux cet événement. Nous regrettons qu'un dialogue préalable constructif n'ait pas eu lieu cette fois-ci et nous espérons que cela pourra être évité dans les années à venir.

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Bonjour,

En ce début d'année, nous avons voté contre le projet de revitalisation du Centre Bourg, anciennement « village senior », porté par la majorité.

Nous déplorons a) une densification élevée avec le passage de 7 à 11 logements avec peu d'espaces extérieurs et b) une phase d'étude qui a été menée ces dernières années sans réelle concertation avec les riverains.

De plus, nous sommes sceptiques quant à la future occupation de la boulangerie prévue en rez-de-chaussée.

En 8 ans, la majorité n'a pas réussi à retrouver un repreneur pour l'ancienne boulangerie qui va être reconvertie. Il nous semble difficile de trouver un boulanger qui accepte d'assumer un loyer mensuel de 1.245€ HT (hors charges), quand la CCI considère dans son étude de 2024, que la viabilité du projet repose sur un loyer de 300 € HT pour débuter.

D'ailleurs, à ce jour et à notre connaissance, il n'y a pas encore de porteur de projet identifié, ce que nous regrettions.

Par ailleurs, les résultats de l'étude d'aménagement du centre bourg ont récemment été rendus publics. Cette étude propose de belles perspectives pour notre commune et embellit le projet actuel de la ZAC. Le chiffrage du scénario d'aménagement choisi conduit à un coût global fort élevé, rendant peu probable la réalité de ce projet à court terme. Il faudra se montrer très patients avant de voir se transformer le village.

Pour terminer, les élections se profilent à l'horizon, et nous espérons qu'une nouvelle équipe sera aux commandes de la commune et réussira à avancer sur cette transformation du village et sur d'autres projets lors du prochain mandat.

Bel été à toutes et à tous,

CECILE GUILLEMAUT, PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL
Conseillers municipaux de la liste *Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille*



VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

MISE EN RÉVISION DU PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunale



La révision du PLUi a été prescrite par le conseil communautaire du 10 septembre 2024 avec une approbation prévue pour fin 2027. Cette procédure permet de **modifier l'ensemble des pièces composant le PLUi**.

VOTRE AVIS COMpte

La concertation dans le cadre de la révision du PLUi est lancée. Le public est invité à formuler ses observations via le registre dématérialisé accessible depuis : <https://www.registre-dematerialise.fr/5695/> ou bien le registre papier disponible au siège communautaire et dans chaque mairie des 19 communes. Il est possible d'adresser un courrier à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. La concertation se tient du 1er octobre 2024 au 31 octobre 2026.

QU'EST CE QUE LE PLUi ?

Le PLUi est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle de 19 communes composant la communauté de communes. Ce document définit les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivrent les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...).

Le PLUi actuellement en vigueur est accessible depuis le site internet : <https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>



HISTOIRE

IL Y A 80 ANS, LES FEMMES OBTENAIENT ENFIN LE DROIT DE VOTE

Un anniversaire essentiel à célébrer ensemble

En cette année 2025, la France célèbre les 80 ans du droit de vote des femmes. Le 21 avril 1944, l'ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française accordait enfin aux femmes le droit de voter et d'être élues. Elles exerceront ce droit pour la première fois le 29 avril 1945, à l'occasion des élections municipales. Ce moment marquant de notre histoire a été une **conquête majeure pour l'égalité et la démocratie**, après des décennies de luttes portées par de nombreuses militantes, anonymes ou célèbres, qui ont défendu l'idée que la citoyenneté devait être pleinement partagée.

Aujourd'hui, ce droit peut sembler évident. Pourtant, il n'est en vigueur que depuis trois générations. C'est pourquoi cet anniversaire est l'occasion de rappeler **l'importance de la participation** de toutes et tous à la vie démocratique, et de transmettre cette mémoire aux plus jeunes.

Chez nous à Saint-Médard-sur-Ille, où les femmes jouent **un rôle actif** dans la vie associative, citoyenne et politique, cet anniversaire prend tout son sens. Il invite à honorer les progrès accomplis, tout en continuant à défendre les valeurs de justice, de liberté et d'égalité.

« Le vote des femmes n'est pas un privilège : c'est un droit. »

Louise Weiss, militante pour le droit de vote des femmes

JOSIANE DETOC

Vos Conseillers immobilier à Saint Médard sur Ille et alentours (35)



**Erika
DENIS**

06 74 19 22 14
erika.denis@iadfrance.fr



**Anthony
DELAMARD**

07 69 81 94 68
anthony.delamard@iadfrance.fr




Avis de valeur offert !

Vous souhaitez vendre ? Vous souhaitez acheter ? Contactez nous !

Suivez nous !

Mandataires indépendants en immobilier - Agents commerciaux de la SAS I@D France immatriculés au RSAC de RENNES sous les numéros : 910039882 et 880456090 (sans détention de fonds) titulaires de la carte de démarchage immobilier pour la compte de la société I@D France SAS.



PF Mathilde Crepel

Saint-Aubin-d'Aubigné
Sens-de-Bretagne
Melesse
02 23 27 59 51 - 06 48 56 42 49

JLD Menuiserie

Menuiserie
extérieur/intérieur
Isolation Cloisons sèches

06 79 55 14 82

BIO PROTEC 3D

Protection et lutte contre les nuisibles

- Dératisation
- Désinsectisation
- Désinfection

06 42 13 66 84





bioprotec3d@gmail.com

E.I Malbranque olivier Saint-Médard-sur-Ille

GRÉGORY DA SILVA
ÉNERGETICIEN

"Libérez vous de vos émotions pour retrouver votre espace de création"

adresse : "Au bon espoir" Saint Medard sur Ille
email : krea.bioenergie@gmail.com
phone : 06 76 06 26 80
Instagram : krea_bioenergie



**Enduit et Maçonnerie
Bâti ancien
Eco construction**

**Enduit et Maçonnerie
Maxime Coirre
15 Maineuf
35250 St Médard sur Ille**

0610437608

enduit.bati-ancien@hotmail.com

Pour la prochaine parution du bulletin municipal (Novembre/Décembre 2025), vous avez la possibilité de déposer un encart publicitaire pour votre entreprise avant le **20 octobre**. Tarifs et modalités disponibles en mairie.

AGENDA



- Dimanche 1er juin :** Randonnée par l'Amicale Laïque à la journée avec repas le soir.
- Jeudi 5 juin :** De 14h à 16h30, salle JJ. Fontaine Conférence du CLIC - Forum citoyen « A quoi ça sert, les vieux ? »
- Vendredi 6 juin :** Bal des danses du monde organisé par l'école et les Korrigans sur la place de l'église à 18h.
- Samedi 7 juin :** Première édition d'un tournoi officiel départemental de Tennis de Table organisé par Saint Médard TT à la salle des sports Octave Jus.
- CAPSULE TEMPORELLE**
Dimanche 8 juin : Rendez-vous à partir de 11h près du Chêne (parking du cimetière). Le scellement officiel aura lieu à 12h. Porteurs de contenants hermétiques, soyez ponctuels. Un moment symbolique pour transmettre notre époque aux générations futures. Venez nombreux !
- Jeudi 10 juin :** Conseil communautaire à Vignoc à 19h00.
- Mercredi 11 juin :** Accueil des tout-petits lecteurs dédiés aux 0/3ans de 11h à 11h30 à la bibliothèque.
- Mercredi 11 juin :** 20h00, Conseil municipal, salle JJ Fontaine. (Ouvert au public)
- Samedi 14 juin :** 18h, Salle JJ Fontaine : Exposition et vernissage de l'atelier St Med'Art
- Du 28 et 29 juin :** Rassemblement des Saint-Médard de France à Saint-Médard-de-Guizières, en Gironde
- Samedi 28 juin :** Cours de l'école, kermesse proposée par les Korrigans avec tombola suivie d'un repas le soir (sur réservation).
- Mardi 1er juillet :** Assemblée générale de Korason, à 20h00, Salle J. Texier
- Mercredi 2 juillet.** Accueil des tout-petits lecteurs dédiés aux 0/3ans de 11h à 11h30 à la bibliothèque.
- Du 18 juillet au 31 août :** Fermeture de la Mairie les samedis matins.
- Du 23 et 24 août :** Fête communale organisée par le Comité des Fêtes
- Vendredi 5 septembre :** Accueil des nouveaux habitants à 18h, Salle des Sports Octave Jus
- Vendredi 5 septembre :** Forum des associations à 19h, Salle des Sports Octave Jus
- Du 20 et 21 septembre :** Journées du patrimoine organisées par Héréditas Médard

Nous remercions les acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, N°13

